

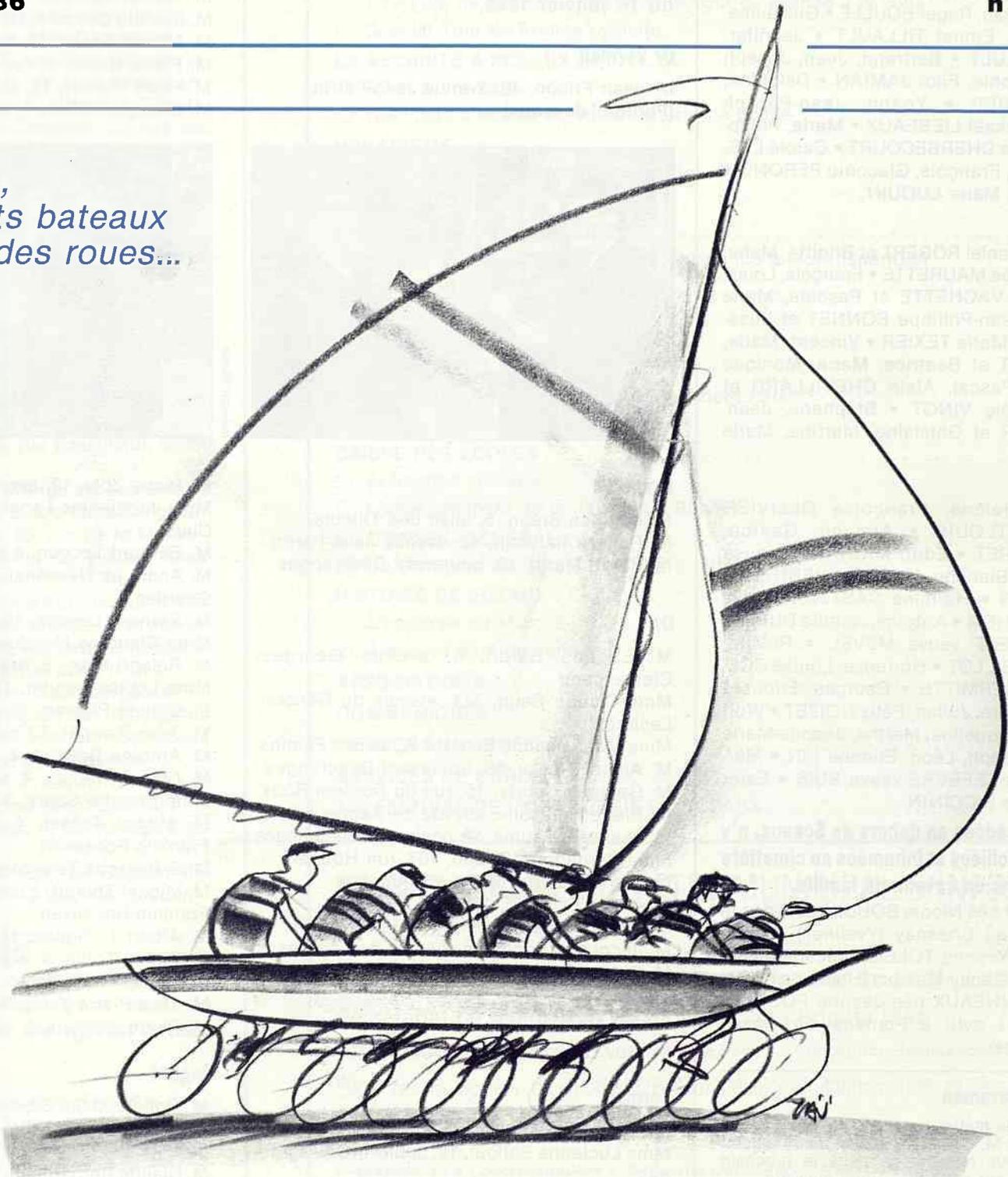
SCEAUX

bulletin municipal d'information

JUIN 1986

n° 158

*Maman,
les p'tits bateaux
ont-ils des roues...*



Samedi 5 juillet 1986

A Dunkerque, le « *Ville de Sceaux* »
prend le départ du
TOUR DE FRANCE A LA VOILE

A Sceaux, allée d'Honneur
arrivée de la 1^{re} étape du
TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LES SCÉENS

État civil

Période du 16 avril au 15 mai 1986

NAISSANCES

Mamadou KANTE • Albane, Mathilde BRUNIER • Stéphane, Jacques, Robert, Jean GOUDARD • Ari SUICMEZ • Alexandre, Patrick, Yves CLOUTIER • Romain, Patrice, François PATTEE • Pierre, Jean, Roger BOULLE • Guillaume, Jean-François, Ernest TILLAULT • Jennifer, Irène BARREAU • Bertrand, Jean, Joseph MARION • Sophie, Filor JAMIAN • Delphine, Éliane CORNIER • Yoann, Jean-Patrick ROBERT • Mickaël LIEBEAUX • Marie, Philippine, Christiane DHERBECOURT • Carole LESQUER • Julien, François, Giacomo PERONO • Juliette, Nelly, Marie LUQUIN.

MARIAGES

Denis, Alain, Daniel ROBERT et Brigitte, Marie, Monique, Andrée MAURETTE • François, Louis, Marie, Hélion VACHETTE et Pascale, Marie LEQUEUX • Jean-Philippe BONNET et Élisabeth, Martine, Marie TEXIER • Vincent, Marie, André JAILLET et Béatrice, Marie, Monique LEBLANC • Pascal, Alain CHEVILLARD et Nadine, Michèle VINOT • Stéphane, Jean, Marie OLIVIER et Ghislaine, Martine, Marie CUQ.

DÉCÈS

Raymonde, Hélène, Françoise OLLIVIER épouse MONTLOUIS • Armand, Gaston, Alexandre CURET • Édith MICHARD épouse ARRETCHE • Blanche, Henriette VERNERET veuve LATOUR • Hermine CASTIAUX veuve VAN CAENEGHEM • Antoine, Achille DUVOIS • Yvonne BOEUF veuve MEVEL • Roland, Alexandre GABILLOT • Hortense, Louise COLLOT veuve LHERMITTE • Georges, Édouard SAMSON • André, Julien, Félix NOIZET • Wolf MUNWES • Jacqueline, Marthe, Jeanne-Marie HUGUET • Joseph, Léon, Étienne PIN • Marthe, Georgette LEFÈVRE veuve BUIS • Ester FANTUZ veuve PICCININ.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal, dans un caveau de famille.

Mme DEILLON née Nicole BOUDIN décédée le 16 avril 1986 au Chesnay (Yvelines) • Mme GOGUEL née Yvonne TOLBOE décédée le 17 avril 1986 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) • Mme SIMONNEAUX née Jeanne POURSIN décédée le 21 avril à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

Décès de M. Caraman

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Caraman, ancien maire adjoint de Sceaux. Nous reviendrons dans le prochain numéro du BMI sur cette bien triste nouvelle.

Médaille d'honneur du travail

Le 7 juin dernier, M. Ringenbach, maire de Sceaux, a remis les diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux Scéens appartenant à la promotion du 1^{er} janvier 1986.

Or Vermeil

M. Jean Frison, 48, avenue Jean-Perrin (Photo ci-dessous).



Indusart Studio

Mme Michèle Bordes, 9, rue des Filmins
M. Henri Bouvier, 54 bis, rue de la Marne
M. Roger Bronkhorst, 6, allée Bernadotte
M. Jean Brousse, 1, rue Claude-Debussy
M. Georges Changeur, 18, rue Paul-Couderc
M. Daniel Charton, 3, allée des Troènes
M. Pierre Chatonnat, 11, impasse des Aulnes
Mme Jacqueline Clauzon, 11, rue Georges-Bizet
M. Michel Cumond, 5, rue Léon-Blum
M. Bernard Deroche, 58, boulevard Desgranges
M. Marcel Enard, 12, boulevard Desgranges
M. Pierre Godin, 9, rue Alain-Fournier
M. Henri Hubert, 19, rue Jean-Mascre
M. Georges Jolles, 1, allée des Pins



Indusart Studio

Grand Or

M. Maurice Braun, 5, allée des Tilleuls
M. Roger Chatelain, 42, avenue Jean-Perrin
M. Pierre Marin, 12, boulevard Desgranges

Or

M. Eugène Baldo, 6, avenue Georges-Clemenceau
Mme Claude Baud, 144, avenue du Général-Leclerc
Mme Marie-Jeanne Behar, 7-9, rue des Filmins
M. Albert Clauss, 69, boulevard Desgranges
M. Georges Courty, 15, rue du Docteur-Roux
M. Pierre Delasalle, 49, rue de Bagneux
M. Charles Delaume, 12, boulevard Desgranges
Mme Bernadette Duban, 107, rue Houdan
M. Pierre Duban, 107, rue Houdan
M. Roger Feruglio, 10, rue Léon-Blum
Mme Annette Labbé, 1, rue Alain-Fournier
M. Jacques Langenais, 17, rue des Aulnes
M. Roland Mignot, 18 bis, rue de Penthièvre

Argent Vermeil

M. Guy Gryson, 27, boulevard Colbert

Vermeil

Mlle Monique Angevin, 28 avenue Jean-Perrin
Mme Lucienne Balloul, 12, boulevard Desgranges

M. Pierre Joly, 12, avenue Arouet
Mme Jacqueline Lagarrigue, 2, allée Désirée-Clary
M. Bernard Lecocq, 8 bis, rue Marguerite
M. André Le Nevannau, 40, avenue Alphonse-Cherrier
M. Bernard Lesage, 15, rue des Aulnes
Mme Claudine Mandon, 54, rue de la Marne
M. Roland Mary, 5, rue des Mésanges
Mme Louise-Négrier, 17, rue des Aulnes
M. Claude Plisson, 15, rue des Mésanges
M. Jean Ravinet, 12, rue de Fontenay
M. Antoine Rebillat, 7, rue des Mésanges
M. Claude Recher, 4, square de Bretagne
Mme Annette Soury, 30, avenue Jean-Perrin
M. Michel Tassel, 4, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
Mme Pierrette Teaudors, 3, rue Marc-Sangnier
M. Michel Thiault, 2 bis, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
M. Albert Tintignac, 14, rue de Bagneux
M. Simon Tollié, 3, avenue Paul-Langevin
M. François Vandame, 7, avenue d'Anjou
M. Jean-Pierre Yvon, 10, rue Paul-Couderc
M. Pierre Zermati, 4, avenue d'Anjou

Argent

M. Robert Alain, 32, avenue Jean-Perrin
Mme Jacqueline Belle, 12, boulevard Desgranges
M. Claude Bernardeau, 16, avenue Jean-Perrin

les objets
de LA GLORIETTE



ouverture d'un rayon cadeaux • encadrements • abat-jour
à un peu plus de 16 pas de la rue Houdan

sont repris et suivis par **ORNIS** 19, rue des écoles 92330 Sceaux tél. 43 50 08 16

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Médailles d'honneur du travail	
ACTUALITÉ	4 à 9
<input type="checkbox"/> Visite du préfet	
<input type="checkbox"/> Sceaux, ville fleurie	
<input type="checkbox"/> Jouets de Brühl pour les enfants de la halte-garderie	
<input type="checkbox"/> Fêtes de Sceaux	
<input type="checkbox"/> Le « <i>Ville de Sceaux</i> » prêt pour le Tour de France à la voile	
<input type="checkbox"/> Spécial Tour de France cycliste	
LA SÉCURITÉ A SCEAUX	10, 11
<input type="checkbox"/> Bilan avant l'été	
<input type="checkbox"/> Quelques conseils du commissariat de police	
URBANISME	12
<input type="checkbox"/> Avancement de l'opération Charaire	
<input type="checkbox"/> Bilan Bus énergie	
ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN	13 à 15
<input type="checkbox"/> Les ordures ménagères, de leur naissance à leur disparition	
ACTION SOCIALE	16, 17
<input type="checkbox"/> Devenez assistante maternelle	
<input type="checkbox"/> Informations CIAS	
<input type="checkbox"/> Été-Amitié 86	
<input type="checkbox"/> Transport des personnes âgées pendant l'été	
<input type="checkbox"/> Chèques-taxis pour les handicapés	
CAISSE DES ÉCOLES	18, 19
<input type="checkbox"/> Animation scolaire	
<input type="checkbox"/> L'enseignement de la natation à Sceaux	
AU CONSEIL GÉNÉRAL	20
<input type="checkbox"/> Un plan pour les Hauts-de-Seine à l'horizon 90	
HISTOIRE DE SCEAUX	21, 22
<input type="checkbox"/> L'impasse du Marché	
<input type="checkbox"/> A propos d'un centenaire	
ASSOCIATIONS	23 à 28
COMMUNIQUÉS	29
PETITES ANNONCES	30
SERVICES DE GARDE	31
18^e FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX	32

Mme Monique Bordichon, 24 B, rue Alain-Fournier
M. Guy Bourgoïn, 42, rue de Fontenay
M. Jacques Bousselier, 29, rue des Aulnes
Mme Gisèle Brard, 8, rue du Docteur-Roux
Mme Nicole Brunel, 31, rue de Tréville
M. André Carné, 17, rue Jean-Giraudoux
M. Jean-Claude Croyal, 1, allée des Pins
M. Arnaud de Thoury, 2, rue Pierre-Bizos
M. Jean Desse, 23, avenue Charles-Péguy
M. Gabriel Douet, 9, rue Jean-Giraudoux
Mme Paulette Douet, 9, rue Jean-Giraudoux
Mme Nicole Dufour, 17, rue Jean-Giraudoux
Mlle Augusta Eschalier, 2, allée des Tilleuls
Mme Nicole Fourcade-Cancellé, 23, rue des Imbergères. **(Photo ci-contre).**

Mme Michelle Galliot, 2, allée des Pins
Mme Jeannine Garcia, 2, allée Désirée-Clary
Mlle Mireille Gaston, 4, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
Mme Françoise Giacone, 2 ter, avenue du Président-Franklin-Roosevelt
Mme Michèle Gloux, 24, rue Pasteur
Mme Françoise Guandalini, 20, avenue des Clos-Saint-Marcel
M. Gaston Guilhamon, 8, allée Bernadotte
M. Gérard Haeffele, 13, rue Jean-Giraudoux
Mme Annick Leamauff, 148, rue de la Flèche (nouvelle adresse : 148, rue Boucicaud, 92260 Fontenay-aux-Roses)
M. Claude Le Ber, 18, avenue de Touraine
Mme Albanie Leblanc, 9, rue Marc-Sangnier
M. Jean-Pierre Le Gall, 35, rue de la Marne
Mme Anne-Marie Le Meur, 19, avenue Jules-Guesde
M. Noël Madec, 27, avenue Alphonse-Cherrier
M. Roland Marchais, 40, avenue Jean-Perrin
M. Angelo Mondani, 16, rue Jean-Giraudoux
Mme Colette Morel, 13, rue des Filmins
M. Alain Passard, 6, rue des Imbergères
Mme Michelle Passard, 6, rue des Imbergères
Mme Monique Romele, 4, rue Jean-Giraudoux
M. Yves Ruquet, 10, rue Paul-Couderc
Mme Suzanne Schmitt, 2, sentier de Paris
M. Roger Teaudors, 3, rue Marc-Sangnier
Mme Marie-Florence Thal, 15 ter, rue des Clos-Saint-Marcel
M. Jean-Pierre Vareille, 105, rue Houdan
Mme Jane Vassenaix, 112 bis, rue Houdan



Personnes décédées ayant reçu la médaille d'honneur du travail à titre posthume

M. Michel Delidais, 7, square d'Alsace
M. Christian Claudet, 9, rue des Imbergères
Mlle Jacqueline Huguet, 144, rue du Général-Leclerc

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 158 — JUIN 1986

27^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Patrice Noailles

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Brigitte Diaz

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux — SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de ville), 92330 SCEAUX — Tél. (1) 46 61 29 50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

L'ORANGERIE

RESTAURANT

sélectionné dans le Guide Gault et Millau 1984

13, RUE MICHEL-CHARAIRE SCEAUX

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

43 50 83 00

fermeture annuelle
du 10 août au 2 septembre 1986

FERMÉ LE DIMANCHE SOIR ET LE LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

Visite du préfet

Le vendredi 30 mai, M. Thoraval, préfet, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, visite notre ville, accompagné de M. Hagelsteen, secrétaire général de la préfecture, de M. Bérard, commissaire adjoint de la République, de M. Léger, directeur départemental de l'Équipement, de M. Serra, directeur départemental des polices urbaines et de divers autres collaborateurs.

M. le maire l'accueille à la mairie et lui expose les principales caractéristiques de notre ville, de nature historique, sociologique, administrative et financière. Il souligne le caractère limité de nos ressources, en particulier le faible montant de la taxe professionnelle. Il fait ressortir l'importance de la vie associative, qui participe à bien des activités municipales.

M. le maire insiste particulièrement sur les problèmes de sécurité. Il rappelle que le commissariat de police est hébergé gratuitement dans les locaux de la mairie et que, pour répondre à un besoin certain d'agrandissement, un avant-projet de construction nouvelle, en limite de la coulée verte près de la rue Houdan, a déjà

été établi par les services municipaux ; son intérêt sécuritaire pour la coulée verte est primordial.

M. Herzog décrit ensuite les principales opérations d'urbanisme, soit en cours (aménagement Charaire), soit envisagées (îlots Benoît et Voltaire, parking de Sceaux-Robinson). Il précise que l'office municipal d'HLM a étudié plusieurs projets de logements sociaux, mais que leur réalisation est très limitée par l'insuffisance des financements accordés par l'État. Les principes d'aménagement de la coulée verte sont également évoqués.

M. le préfet indique combien il apprécie toutes les informations qui viennent de lui être données : elles répondent bien à son désir de mieux connaître les communes du département et tous leurs problèmes. Il promet notamment de veiller à une meilleure attribution des prêts locatifs aidés, et aux décisions concernant le commissariat.

Ensuite, tous les participants parcourent à pied l'îlot Charaire, en particulier la bibliothèque, puis la maison de retraite Renaudin, les îlots Benoît et Voltaire, et terminent par la visite des travaux du tunnel du TGV, bien commentés par les responsables de la SNCF et de l'entreprise exécutant ces travaux.

Sceaux ville fleurie

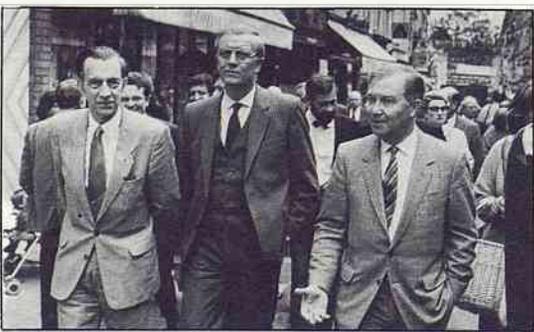
Chaque année au printemps, le conseil général des Hauts-de-Seine et le comité national pour le fleurissement de la France organisent un concours « Villes et maisons fleuries ». Ce concours comprend deux parties distinctes. Celle qui s'adresse aux villes et celle qui regroupe les habitants des villes.

En 1985, comme les années précédentes, Sceaux a participé au « concours des villes fleuries » et a obtenu le 4^e prix de sa catégorie.

C'est le mercredi 28 mai que, lors de la cérémonie de remise des prix à l'hôtel du département, M. André Benoit, maire adjoint, accompagné de M. Grassi, chef des jardiniers de la ville, recevait des mains de M. Paul Graziani, président du conseil général, un très beau plat en porcelaine de la manufacture nationale de Sèvres, qui vient compléter la collection des prix remportés les années précédentes.

Lors de cette cérémonie, de nombreux habitants ayant participé au concours des maisons fleuries furent appelés sur la scène pour recevoir leurs récompenses. Il est dommage qu'aucun Scéen ne se soit trouvé parmi eux.

La municipalité se réjouirait beaucoup de voir ses concitoyens poser leur candidature au prochain concours.



De gauche à droite : M. André Herzog, premier adjoint ; M. Joël Thoraval, préfet des Hauts-de-Seine ; M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux.

Concours départemental des maisons fleuries

Vous pouvez vous inscrire au « Concours départemental des maisons fleuries » dans une des catégories suivantes :

1. Maison avec jardin très visible de la rue.
2. Décor floral installé sur la voie publique.
3. Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue.
4. Fenêtres ou murs.
5. Immeubles collectifs, notamment HLM, comportant au moins huit appartements fleuries.
6. Hôtels-restau-

TOILETTAGE

Toilettage toutes races, du plus petit au plus gros
Vente d'accessoires pour CHIENS et CHATS

Nous prenons et ramenons gratuitement votre compagnon à domicile

LA PLANÈTE DES CHIENS
105, rue Boucicaut
FONTENAY-AUX-ROSES

47 02 21 27

COURS COLBERT

PÉDAGOGIE ACTIVE et CRÉATIVE

DE LA SIXIÈME AU BACCALURÉAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION
JEUNES GENS - JEUNES FILLES

cours d'informatique toutes classes - rattrapage scolaire - pédagogie de soutien.
travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs

46, RUE DU LYCÉE - SCEAUX. Tél. 43 50 23 15 et 46 60 83 95

éditorial

La sécurité, objectif n° 1

par Pierre Ringenbach, maire de Sceaux



Le 26 mai dernier, les maires du département des Hauts-de-Seine, dont j'étais, ont rencontré longuement le ministre de l'Intérieur, M. Charles Pasqua, et se sont entretenus avec lui des problèmes concernant la sécurité. Sans apporter de solution miracle, le ministre nous a cependant exposé les grandes lignes de son plan, dont nous voyons d'ores et déjà les premières réalisations concrètes.

Aujourd'hui, dans les rues des grandes villes, la présence de la police est plus dense qu'auparavant et les contrôles d'identité ont repris. Les effectifs vont être augmentés et, pour la première fois, des jeunes volontaires du contingent pourront faire leur service militaire dans la police comme cela se pratique déjà dans la gendarmerie. Par ailleurs, la modernisation des équipements qu'avait initiée le gouvernement précédent va être développée.

Nous avons noté avec satisfaction l'efficacité de ces premières mesures et nous avons demandé à M. Pasqua quelles étaient ses intentions concernant le rôle des polices municipales. Sur ce point, sa réponse fut très nette : les polices municipales sont complémentaires de la police nationale, leur développement est tout à fait souhaitable et elles bénéficieront dorénavant du soutien de la police nationale pour assurer la formation de leurs propres éléments. Certains maires se posaient encore des questions à ce sujet ; aujourd'hui, il est clair que, si nous voulons améliorer la situation dans nos cités, il nous faut compléter par nos propres moyens ceux de la police nationale.

On peut le regretter, mais c'est maintenant un fait. Je suis personnellement satisfait que nous ayons décidé à Sceaux de créer notre propre police, ce qui traduit la volonté réelle de la municipalité d'aider à l'amélioration de la sécurité dans notre ville.

Ayant reçu à Sceaux, le 30 mai dernier, M. Joël Thoraval, préfet des Hauts-de-Seine, j'ai fait le point avec lui sur la situation de la délinquance dans notre ville.

Je lui ai signalé qu'à Sceaux, et selon les statistiques, la délinquance ne paraissait plus progresser, que les arrestations opérées par la police étaient en augmentation mais que nous étions très inquiets depuis deux ans du développement de sérieux hold-ups dans les établissements bancaires et les magasins.

Bien qu'effectuant maintenant des patrouilles plus nombreuses, les effectifs du commissariat de police sont encore insuffisants.

C'est pourquoi d'ailleurs notre police municipale continue à être renforcée puisque deux nouveaux agents viennent d'y entrer, portant ainsi son effectif de cinq à sept. Cela devrait nous permettre de rendre plus efficace la surveillance des quartiers.

Un point particulier a retenu l'attention de Monsieur le préfet : Sceaux a la chance de posséder un commissariat de police (qui opère également sur Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses) et beaucoup de villes nous envient... Ce commissariat, actuellement logé dans les locaux de la mairie, ne dispose pas de surfaces suffisantes et son transfert dans un autre endroit de la commune est envisagé.

J'ai indiqué à M. Thoraval que nous étions prêts à participer à la réalisation de cette opération car nous considérons comme prioritaires le maintien de ce commissariat à Sceaux et son installation dans de meilleures conditions matérielles. C'est un projet qui devrait maintenant pouvoir se concrétiser dans les toutes prochaines années et je suis assuré que le préfet nous appuiera dans ce domaine.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à tous ceux qui liront cet article et qui souhaitent que notre police municipale participe mieux encore à la protection des personnes et des biens. Savez-vous que si les Scéens respectaient mieux les règles de circulation et de stationnement, notamment en zone piétonne, nous pourrions renforcer « l'ilotage » des quartiers ? Moins de procès-verbaux et une meilleure sécurité, n'est-ce pas notre véritable objectif ? Il ne tient qu'aux Scéens eux-mêmes de nous aider à l'atteindre...

Mais cela demande encore un gros effort.

rants ou cafés avec ou sans jardin (seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la voie publique seront pris en considération). 7. Établissements industriels ou commerciaux. 8. Immeubles collectifs avec jardin très visible de la rue.

Pour participer

Adressez-vous à la mairie, services techniques, 132, rue Houdan, tél. 46 61 29 50. Tous renseignements sur les conditions de participation et les dates du concours vous y seront donnés.

Important

Les clichés qui vous seront demandés doivent être pris sans personnage, dans les meilleures conditions possibles de floraison, d'éclairage, de cadrage. La prise de vue doit être faite de la voie publique, afin que le fleurissement soit parfaitement visible à partir de la rue.

La qualité et le caractère artistique du document entrent pour une certaine part dans l'appréciation du jury. De nombreux prix offerts par le conseil général des Hauts-de-Seine récompensent les lauréats. Les plus méritants sont sélectionnés pour concourir au plan national.

Ville jumelles : des jouets de Brühl pour les enfants de la halte-garderie

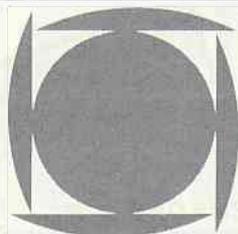
A l'occasion du voyage à Brühl de la délégation de Sceaux du 23 au 26 mai, M. Schmitz, bourgmestre de Brühl, a remis à M. Ringenbach, maire de Sceaux, de nombreux jouets « Fisher Price » destinés aux enfants fréquentant la halte-garderie municipale.



Lire l'été

La bibliothèque reste ouverte pendant l'été (juillet-août) ; profitez-en pour prendre le temps de lire !

- mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ;
- samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

ACTUALITÉ

CIRQUE ET THÉÂTRE, C'ÉTAIT LA FÊTE A SCEAUX !

FRATELLINI



du 13 au 16 juin

La fête à Sceaux, c'était du 13 juin au 16 juin avec, d'une part, le spectacle du Cirque Fratellini proposé par la Comité municipal des Fêtes et, d'autre part, « *George Dandin ou le mari confondu* » de Molière, présenté par « *Les Gémeaux* » au cours d'une soirée particulièrement originale où les spectateurs étaient aussi acteurs et convives.

DANDIN



les 13 et 14 juin

Mais les fêtes de Sceaux, c'était aussi les 21 et 22 juin avec la fête de la musique, un grand bal et un feu d'artifice, la fête félibréenne traditionnelle, sans oublier la présentation et le baptême très officiel du bateau « *Ville de Sceaux* » qui va participer au Tour de France à la voile.

Nous rendrons compte dans le prochain numéro du BMI (septembre) de l'ensemble de ces manifestations qui ont connu un franc succès.

Tour de France à la voile

Le bateau « *Ville de Sceaux* » engagé dans le Tour de France à la voile par l'association « *Trois mers pour une victoire* », avec le soutien de la municipalité et de nombreux sponsors (pour la plupart Scéens) a été baptisé dans les règles samedi 21 juin en fin d'après-midi, avec marraine (Annie Fratellini, revenue à Sceaux pour la circonstance) et champagne.

La bouteille s'est cassée du premier coup (ce qui n'est pas toujours le cas) ; un bon point aux dires des connaisseurs un peu superstitieux. Un autre bon point, sans doute plus déterminant : la qualité et l'enthousiasme de l'équipage, fin prêt pour le départ qui sera donné à Dunkerque le samedi 5 juillet prochain.

Rappelons que la municipalité va organiser, à l'intention des jeunes présents à Sceaux pendant la période du Tour, des voyages de supporters dans deux villes-étapes : à Saint-Malo du 11 au 13 juillet, à Rochefort du 25 au 27 juillet.

On peut imaginer que, dans d'autres villes, des Scéens en vacances auront à cœur de venir encourager les équipiers du « *Ville de Sceaux* ».

Pour plus d'informations et, en particulier, pour connaître le calendrier de la course, on se reportera au précédent numéro du bulletin municipal (pages 2/3).



ouvert
tout l'été

LA QUALITÉ
L'ACCUEIL
UN CADRE

à votre service



au 112 bis rue Houdan (PARKING A 50 M.)

Morgan-Coiffure

vous y attend de 9 h 30 à 18 h. (le samedi dès 9 h).

47.02.84.45
avec et sans RV

A l'initiative du conseil général et avec toutes les villes du département,
du 3 au 6 juillet,

le Tour de France cycliste dans les Hauts-de-Seine

ARRIVÉE DE LA PREMIÈRE ÉTAPE A SCEAUX LE SAMEDI 5 JUILLET VERS MIDI

1986, c'est l'année du sport pour les Hauts-de-Seine

1986, c'est une grande année pour le sport dans les Hauts-de-Seine. A l'initiative du conseil général, **le Tour de France cycliste y prend son départ et traversera les trente-six communes du département** début juillet.

6 000 sportifs de 17 disciplines se sont réunis pour les Jeux des Hauts-de-Seine en mai et juin.

Les clubs de haut niveau, les meilleurs clubs du département reçoivent un soutien accru. Près de 20 millions de francs sont engagés pour créer et moderniser les équipements.

Le parc des Haras de Jarly s'affirme comme un « *privilege pour tous* », avec 20 courts de tennis, un club House, des chevaux, un manège olympique, des poneys et, prochainement, un golf public de 9 trous.

Plus de 230 000 licenciés, dont 37 000 rien que pour le tennis, et 1 800 clubs témoignent que les Hauts-de-Seine sont un département en grande forme.

Le Tour de France, un temps fort

La venue du départ du Tour de France dans les Hauts-de-Seine va être un temps fort pour le sport dans le département, et une occasion d'affirmer son identité à travers un grand spectacle sportif, spectaculaire et populaire.

Le Tour de France, c'est 2 800 personnes qui se déplacent chaque jour, 800 véhicules, 1 million de spectateurs attendus sur le parcours, **58 passages du Tour dans les communes des Hauts-de-Seine, toutes les communes visitées et cinq villes étapes.** Les retransmissions à la télévision doivent toucher un milliard de téléspectateurs dans le monde entier.

Chronologie

Du 30 juin au 2 juillet, les coureurs du Tour de France, les journalistes, la caravane et les organisateurs du Tour s'installent dans les Hauts-de-Seine.

Le 3 juillet, à 19 h 30, la présentation officielle des équipes du Tour de France a lieu devant l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt où sont prévues réceptions et animations.

Le vendredi 4 juillet, c'est le début de la course avec le **prologue à travers la ville de Boulogne-Billancourt de 11 heures à 15 heures.** Un circuit très rapide dont les 45 dernières minutes seront retransmises en Eurovision. 200 coureurs partiront de minute en minute.

Le samedi 5 juillet, c'est le grand départ. A 8 h 30 les 600 journalistes sont invités à un petit déjeuner en l'hôtel du département, siège du conseil général à Nanterre ; à 10 heures, tou-



tes les équipes défilent du palais des sports de Nanterre à l'hôtel du département où **le départ est donné à 10 h 15** par M. Paul Graziani, sénateur, président du conseil général. Après un parcours de 85,5 km du nord au sud du 92, **l'arrivée est prévue à Sceaux à 12 h 15** où a lieu l'émission de Jacques Chancel « *A chacun son Tour* ». **A 15 heures, la deuxième étape repart de Meudon** vers Saint-Quentin-en-Yvelines et sept nouvelles villes accueillent le passage du Tour.

Le 6 juillet, le Tour revient dans le 92 pour **repartir à 13 heures à Levallois-Perret.** Ce départ est précédé à 12 h 30 par la remise du Trophée du conseil général des Hauts-de-Seine qui récompense les vainqueurs de sprints individuels et par équipes des différentes étapes dans le 92. La grande épreuve cycliste quitte alors les Hauts-de-Seine en traversant cinq villes pour gagner Liévin dans le Pas-de-Calais. Les trente-six communes verront donc passer les « *Géants de la Route* ». Le 27 juillet enfin, l'arrivée du Tour sera l'occasion de revoir dans les Hauts-de-Seine les champions de la grande boucle.

Pour Jacques Goddet et Félix Léviton, responsables de la société du Tour de France, qui ne pouvaient manquer ce jeu de mots, les Hauts-de-Seine riment désormais avec « *Hauts de Selle !* ».

Les Hauts-de-Seine, un département en forme.

LE SPORT DANS LE 92

**500 000 F du conseil général
pour soutenir les clubs performants
des Hauts-de-Seine**

Parmi eux : l'ASAS Basket

Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, M. Paul Graziani, vient de signer les conventions d'aide aux clubs de haut niveau, élite sportive du département.

Cette aide concerne l'ACBB handball (Boulogne-Billancourt), les White Housiers de Suresnes pour l'athlétisme, le CS Clichy de natation, le CSM Clamart pour le volley-ball et... **l'ASAS Basket.**

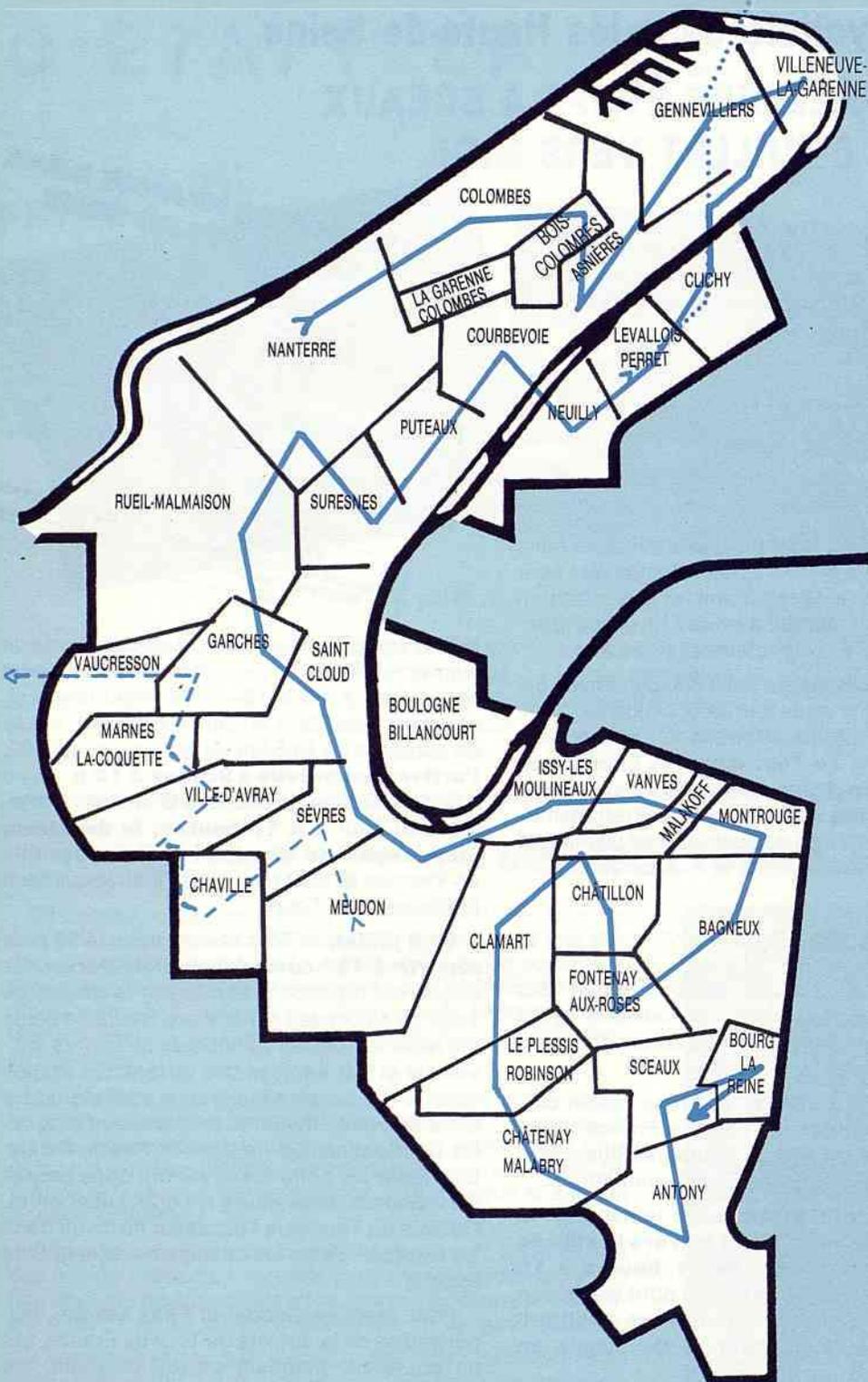
Chacun de ces clubs recevra ainsi un nouveau soutien de 100 000 F, sanctionnant ses bonnes performances et sa contribution au renom des Hauts-de-Seine dans la compétition sportive.

**pépinières
CROUX**

tél. 46 61 04 06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

**achetez
au producteur !**

vente de plantes
de Terre de bruyère



36 COMMUNES VISITÉES

5 VILLES ÉTAPES :

BOULOGNE, NANTERRE (Conseil Général)
SCEAUX, MEUDON, LEVALLOIS.

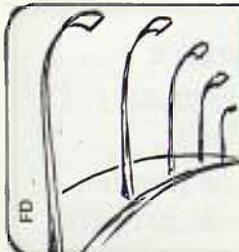
INFORMATIONS
TOUR DE FRANCE
HAUTS-DE-SEINE
DU 3 AU 6 JUILLET
TÉLÉPHONE VERT
APPEL GRATUIT
05 05 05 92

UNE ANIMATION ORIGINALE
SUR LE TOUR DE FRANCE
AUX ÉTAPES DU 92

L'Union Vélocipédique « Belle Époque », en costumes du XIX^e siècle, défilera à Boulogne le 3 juillet avant la présentation des coureurs, le samedi 5 dans Nanterre avant le départ du Tour et à l'arrivée à Sceaux (environ 1 h 30 avant la course) et villes voisines, et l'après-midi du 5 au départ de Meudon.



1^{re} étape ———
2^e étape - - - - -
3^e étape
FD



G & D

entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

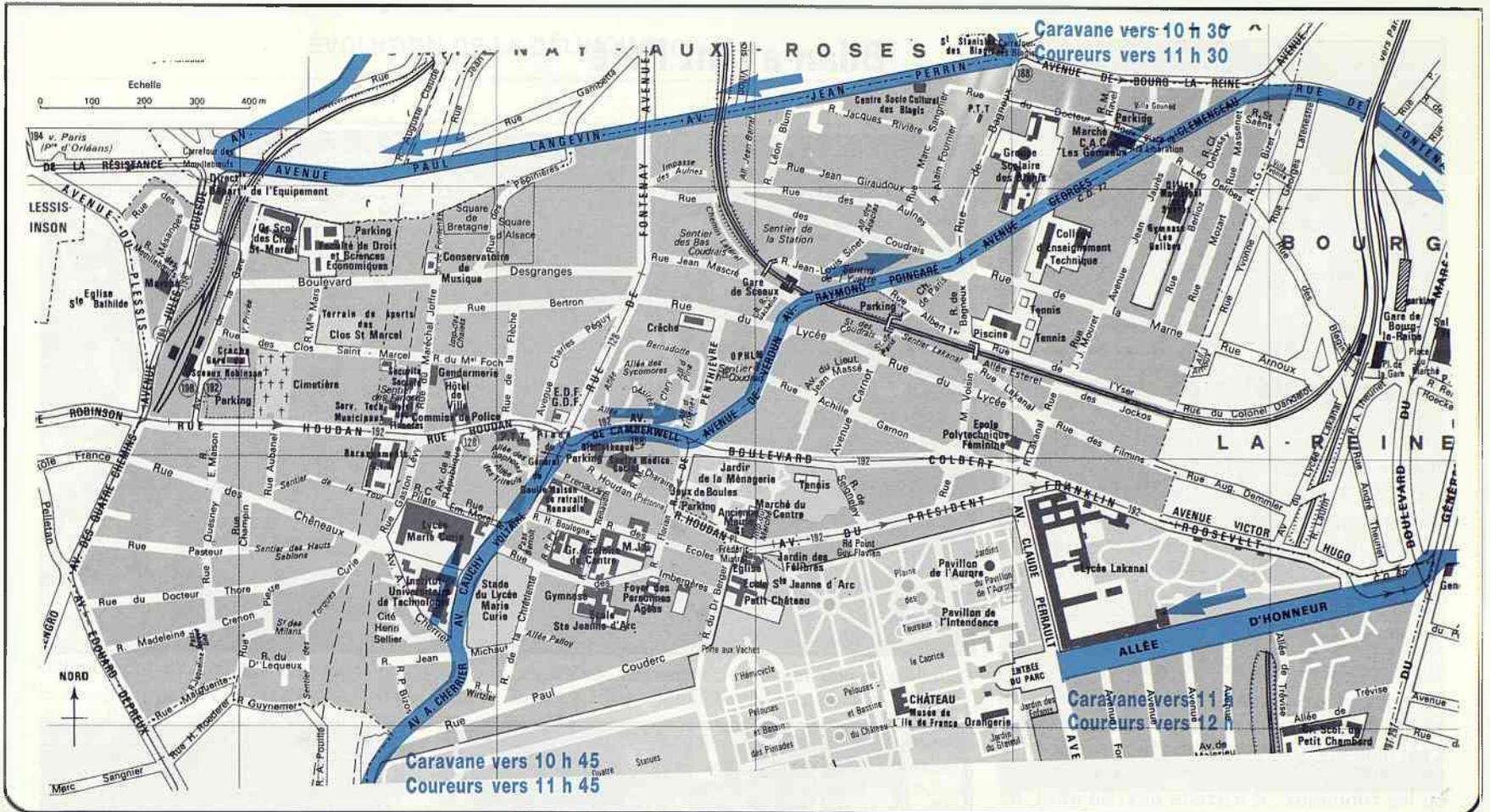
éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

**17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE**

Tél. 46 58 21 53

ACTUALITÉ

Le Tour de France à Sceaux



LE TOUR DE FRANCE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

du 3 au 6 juillet 86



36 COMMUNES VISITÉES

5 VILLES ÉTAPES :

BOULOGNE, NANTERRE (Conseil Général)
SCEAUX, MEUDON, LEVALLOIS.



LA GRANDE FORME

Conseil général des Hauts-de-Seine

Hôtel du Département - 2/16, boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE CEDEX - Tél. : 47.29.30.31

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

Bilan avant l'été

En septembre 1985, le bulletin municipal d'information publiait un dossier « sécurité » faisant le point de l'évolution de la délinquance à Sceaux, de la mise en place de moyens supplémentaires de police, ainsi que des problèmes concernant circulation et stationnement.

Une analyse du commissaire de police

Où en sommes-nous au printemps 1986 et quelles sont nos perspectives ?

M. Louap, commissaire de police de Sceaux, nous a communiqué quelques statistiques sur l'évolution de la délinquance à Sceaux sur les années 1983 à 1985 (tableau de la page 11). Bien que celle-ci demeure à un niveau élevé, difficilement supportable, il faut reconnaître que la situation ne se dégrade plus et que, sur certains points, le progrès est certain.

On doit remarquer également l'augmentation très nette du nombre des arrestations opérées. Il est malheureusement très difficile de connaître la suite qui leur est donnée par le Parquet ou les tribunaux ; il n'existe pas, en effet, de système d'information qui permette de suivre les procédures de bout en bout.

La sécurité des déplacements

Dans l'autre domaine de la sécurité, celui des déplacements, on constate l'évolution suivante sur les quatre premiers mois des quatre dernières années :

	1983	1984	1985	1986
Accidents	31	28	24	15
Blessés	38	24	30	23

Une amélioration donc, dans ce secteur également. Une série d'accidents s'étant produite au carrefour de la rue Achille-Garnon et de l'avenue Carnot, en raison du non-respect des signaux STOP et de la vitesse trop élevée de certains véhicules, un ralentisseur a été établi rue Achille-Garnon, à l'approche du carrefour. Il semble qu'il soit efficace ; si cela se confirme, nous pourrions étendre ce genre d'aménagement à d'autres sections de rues où existe un problème de sécurité.

Des moyens supplémentaires pour la police municipale

Comme nous l'avions annoncé, nous avons accru les moyens de la police municipale. Le conseil municipal avait décidé de recruter deux travailleurs d'utilité collective (TUC) pour participer à la surveillance des entrées et sorties d'école et recevoir une formation les préparant au concours de recrutement envisagé. Mais les plus grandes difficultés ont été rencontrées



Patrouille de nuit au centre commercial des Blagis.



« Point d'école » assuré par la police municipale.

pour trouver des candidats ; en définitive un seul TUC a pu être recruté et il a quitté Sceaux avant le concours. Celui-ci a eu lieu en mars et nous a permis de sélectionner deux agents de police supplémentaires, portant l'effectif de cinq à sept agents. Compte tenu des délais de procédure nécessaires, ils sont devenus opérationnels au début de juin.

Ce renforcement de nos moyens va nous permettre d'améliorer l'action de notre petite police. En particulier, l'objectif est d'obtenir un respect plus strict du caractère piétonnier de la zone du centre de Sceaux, ainsi que du stationnement payant.

Cet effectif accru permettra de rétablir la présence quotidienne d'au moins deux agents, de 17 heures à 20 heures dans cette zone qui avait dû être abandonnée lorsque notre police avait pris en charge des « points d'école » antérieurement tenus par la police nationale.

Cet été, nous disposerons en juillet de quatre agents répartis en deux patrouilles qui cou-

vriront la période de 9 heures - 20 heures, et en août, trois agents seront présents. Donc, un net progrès sur l'an dernier.

Pour cette période, on ne saurait trop insister sur le fait que, malheureusement, nos agents devront passer encore trop de temps à faire respecter les règles de stationnement : l'indiscipline de nombreux automobilistes scéens ou autres, reste grande. Chaque mois sont relevés 500 à 800 infractions et les améliorations sont très lentes. Seule une modification notable du comportement dans ce domaine permettrait d'accroître le rôle de surveillance générale et de prévention de notre police municipale. Ne désespérons pas.



Claude COLLET,
maire adjoint chargé de la sécurité
et des relations avec les autorités de police

LA SÉCURITÉ A SCEAUX

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE

	1983	1984	1985
TOTAL DES FAITS CONSTATÉS	—	1 106	1 044
Cambriolages	223	208	186
— dont lieux d'habitation	183	170	160
— dont locaux industriels et commerciaux	17	14	15
— autres	23	24	11
Vols à la roulotte	321	314	315
Vols d'automobiles	49	51	66
Vols de deux-roues	82	81	45
Vols avec violences	39	32	18
— dont contre des femmes	30	22	11
Vols à main armée	4	9	7

OBSERVATIONS

Le nombre des faits constatés est en diminution importante pour l'année 1985.

En ce qui concerne les cambriolages de lieux d'habitation et les vols commis avec violences sur la voie publique, la diminution est constante depuis l'année 1983. Les vols à l'arraché, dont les femmes ont été victimes, ont diminué des deux tiers.

La commune de Sceaux est relativement épargnée par les problèmes de stupéfiants. Toutefois, elle est touchée indirectement. Un certain nombre d'usagers de stupéfiants originaires des communes voisines commettent leurs méfaits sur son territoire. Les résultats acquis dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants par les services du commissariat de Sceaux, en particulier sur la commune de Fontenay-aux-Roses, en collaboration avec le Service départemental des mineurs et le Service départemental de police judiciaire, au cours de l'année 1985 (27 arrestations ont été effectuées, deux d'entre elles ont permis d'éliminer deux trafiquants importants) ont assaini considérablement la situation. Ce facteur ainsi que l'importance de l'activité répressive du commissariat expliquent en partie la baisse de la délinquance observée.

ARRESTATIONS

	1983	1984	1985
Cambriolages	22	37	50
Vols à la roulotte	17	32	46
Vols de véhicules automobiles ..	17	30	25
Vols avec violences	—	11	9
Infraction à la législation sur les stupéfiants	14	30	27
Vols à main armée	—	—	3
Autres vols	127	120	63
Autres délits			93



Indusart Studio

Avant votre départ en vacances, quelques conseils du commissariat de Police

Vous allez bientôt partir en vacances, laissant votre habitation, appartement ou pavillon, inoccupée. Vous appréhendez peut-être la venue de cambrioleurs. Vous avez déjà pris ou vous allez prendre les précautions que vous jugez utiles afin de vous préserver de ces visiteurs indésirables. Vous avez prévenu un de vos voisins ou amis, le gardien de votre résidence. **N'oubliez pas que vous pouvez également signaler votre absence au commissariat de Sceaux en communiquant les renseignements suivants :**

- vos nom, prénom, adresse très précise (bâtiment, escalier, étage, etc.) ;
- les dates auxquelles vous serez absent de votre domicile ;
- l'adresse de votre lieu de villégiature ;
- le numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre ;
- les observations que vous jugez utile de préciser.

Adressez votre correspondance à M. le commissaire principal, commissariat de Police de Sceaux, secrétariat, boîte postale 33, 122, rue Houdan 92330 Sceaux.

Des passages seront effectués au cours des rondes et patrouilles de jour et de nuit. Cette action ne prétend pas garantir une sécurité totale. Néanmoins, la présence renforcée et les visites inopinées de la police ont un effet dissuasif et augmentent les chances de prise en flagrant délit.

URBANISME

Avancement de l'opération Charaire

Une information toute récente mérite d'être donnée en premier : l'hôtel prévu depuis longtemps dans l'îlot 5 de la Zone d'Aménagement Concerté de Charaire se termine. Les crépis de façade en modifieront l'aspect qui s'intégrera dans l'architecture des îlots déjà construits. La brasserie-restaurant de l'hôtel doit ouvrir ses portes fin juin ou début juillet et l'hôtel lui-même avec ses quarante chambres très bien situées doit être mis en service au cours de l'été, peut-être même dès la fin juillet. Un léger réaménagement du carrefour Camberwell-Penthièvre y facilitera la circulation en améliorant la sortie de la contre-allée Camberwell et en y réservant un emplacement de stationnement pour autocars. L'entrée de l'hôtel elle-même est complétée par la plantation d'arbres (cèdres atlantica de 9 mètres de hauteur), de qualité analogue au cèdre actuel situé sur le trottoir nord. Par rapport à la situation antérieure, une dizaine d'arbres supplémentaires sera plantée. Ainsi, ces plantations donneront à ce carrefour une harmonie de grande classe, se développant encore au cours des années.

Le voisinage de l'hôtel est agrémenté par le chalet du Parc dont la réhabilitation complète avec agrandissement a été confiée à notre office d'HLM, qui, au cours de l'été, va y transférer au rez-de-chaussée les bureaux actuels situés avenue de Verdun ; 3 logements sociaux sont aménagés aux étages.

Par ailleurs, les derniers locaux commerciaux de la place de Brühl viennent d'être acquis par un traiteur ainsi que par un bijoutier qui en commencent l'aménagement. Quant aux bureaux situés au nord en bordure de l'avenue Camberwell, ils sont également tous loués et il en est de même de tous les logements.

Ainsi, s'achève l'occupation effective de toutes les constructions réalisées dans la première phase.

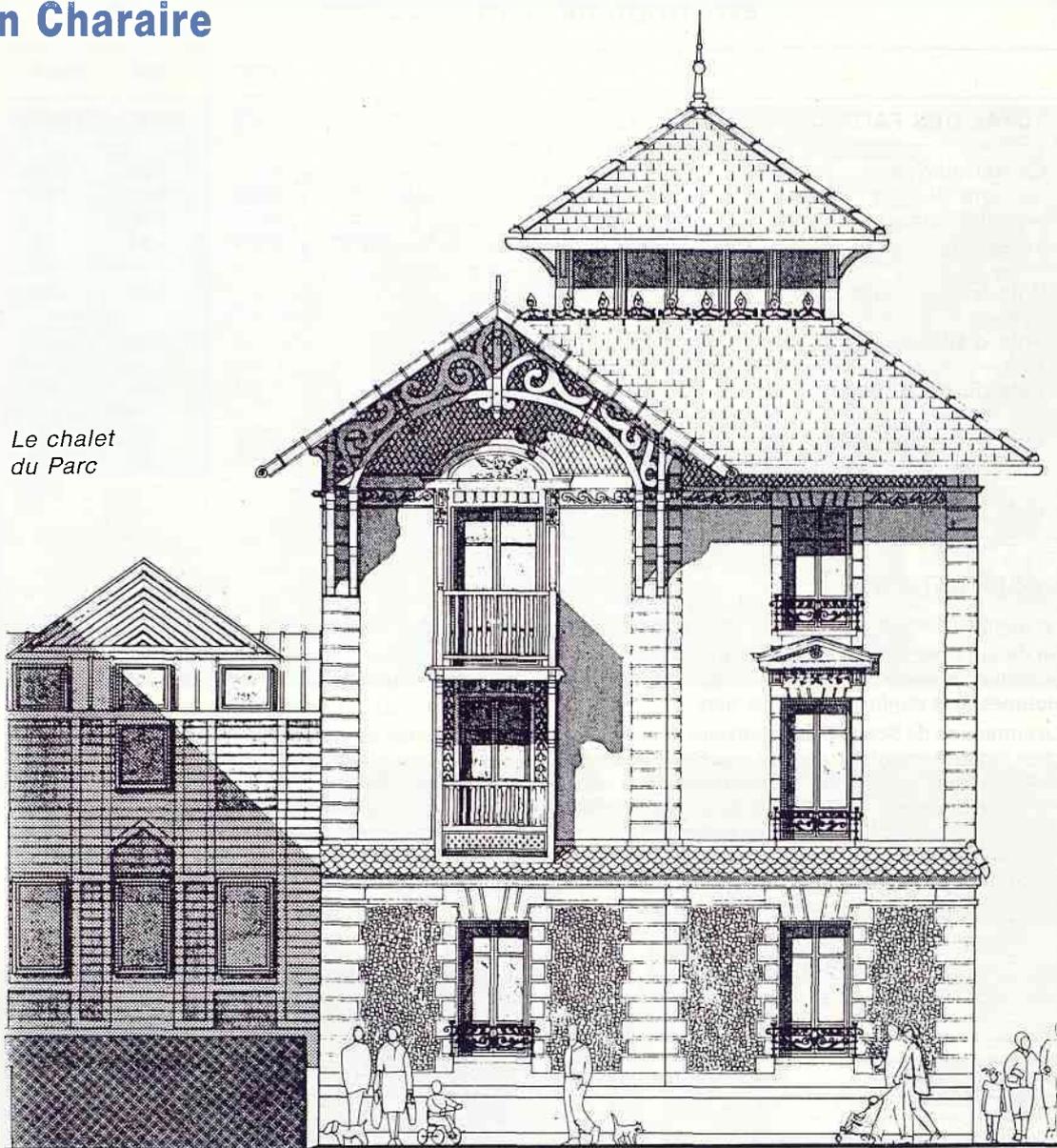
La deuxième phase, dite îlot 5, comportait essentiellement la construction d'une quinzaine de logements sociaux, de l'hôtel et de salles municipales. Sur cet ensemble, seule, dans l'immédiat, la construction de l'hôtel s'achève.

Comme l'a précisé le compte rendu de la séance du 24 avril dernier du conseil municipal, le détail de cet aménagement en dehors de l'hôtel fait l'objet d'études complémentaires ; en effet, les résultats des appels d'offres ont montré que l'imbrication des salles et des logements telle que prévue par l'OCIL conduisait à des surcoûts très notables par rapport aux estimations et laissait craindre encore, malgré beaucoup de précautions, quelques nuisances phoniques.

L'importance de ces dépassements rendaient impossible la construction des logements sociaux, dont le financement est subordonné au respect de prix plafonds. Elle rendait aussi déraisonnable la construction des salles municipales elles-mêmes.

D'autres solutions esquissées par les services, et globalement meilleures, paraissent possibles. Leur étude est en cours en vue de faciliter les choix désirables, l'objectif étant de

Le chalet du Parc



toute façon de permettre le remplacement des salles des baraquements (qui doivent disparaître lors de la réalisation de la coulée verte) par des salles mieux organisées et sans doute plus nombreuses.

Dans l'îlot 5 lui-même, le nombre de logements sociaux pourra sans doute être un peu accru, au voisinage de la vingtaine. Le rez-de-chaussée serait affecté à des commerces sur une surface totale de l'ordre de 500 m².

Enfin, les conditions d'un meilleur fonctionnement et entretien des parties communes de la copropriété Charaire sont recherchées et progressivement mises en place. Un syndicat de copropriété a été nommé et les premiers budgets nécessaires ont été votés. Les améliorations doivent porter notamment sur la lutte contre les graffiti, le nettoyage, le fonctionnement du parking souterrain, le fonctionnement des ascenseurs et la sécurité en général.

Il faut bien reconnaître qu'il s'agit en grande partie de problèmes nouveaux par rapport à ceux que posait ce type d'aménagement, il y a une dizaine d'années. Tous les efforts sont entrepris pour les résoudre au mieux.

C'est ainsi que progressivement cette zone d'aménagement, dans laquelle on comptera près de 70 logements sociaux sur un total d'une

centaine de logements, apportera à notre ville tout l'équilibre et toute l'animation auxquels les auteurs ont rêvé.

André HERZOG,
maire adjoint
chargé de l'urbanisme.



Bilan « Bus énergie »

Du 13 au 17 mai 1986 s'est arrêtée à Sceaux l'exposition itinérante « Bus énergie ». Cette opération a connu un succès certain dans notre commune puisque une centaine de personnes a visité l'exposition mais surtout, grâce à l'information préalable, 67 personnes ont demandé un diagnostic thermique de leur pavillon en s'engageant à acquitter une participation symbolique.

Malgré un quota très faible de diagnostics financés dans chaque commune des Hauts-de-Seine, la Direction Départementale de l'Équipement a néanmoins pu étendre l'opération et donner satisfaction à une très grande majorité des 67 demandeurs. Souhaitons à ces derniers que le diagnostic leur ait apporté de judicieux conseils en vue des prochaines saisons de chauffe.

Les ordures ménagères de leur naissance à leur disparition

La vie dans les foyers et dans les collectivités occasionne la production de débris de toutes sortes dont il est indispensable de se débarrasser.

Suivant leur nature et leur volume, ces débris sont recueillis, évacués et traités de manières différentes. Ils peuvent être classés en quatre catégories : les eaux usées, les déchets de jardin, les objets encombrants et les ordures ménagères.

On entend par **eaux usées** tous les liquides non potables, non nocifs, souillés à la suite de leur utilisation domestique ou accompagnant les matières excrémentielles qu'ils entraînent.

Elles sont directement évacuées par le tout-à-l'égout dont la mise en œuvre est à la charge de la Compagnie Générale des Eaux. Elles sont alors amenées à la station d'épuration des eaux d'Achères (Yvelines) où elles subissent un traitement de raffinage.

Le service rendu est supporté par une redevance réglée à la Compagnie Générale des Eaux directement par les usagers, au prorata de leur consommation.

L'élimination des **déchets de jardin** reste, jusqu'à présent, à la charge des particuliers qui ne doivent ni les brûler à l'air libre, ni les déposer sur la voie publique. Dans le cadre de la législation actuelle, la seule solution possible est de les transporter ou de les faire transporter dans une décharge publique (1).

Les **objets encombrants** (2) susceptibles d'être collectés comprennent l'ensemble des objets qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur nature, ne peuvent être enlevés par les bennes-tasseuses du service des ordures ménagères. Il s'agit des ustensiles de ménage et de jardinage, des appareils ménagers, des vieux meubles, des gros emballages, des vieux cycles non motorisés, des éléments détachés d'automobiles, des objets en provenance des caves, notamment des vieux fûts.

Ne font pas partie des objets encombrants, les ordures ménagères, les gravats provenant des travaux publics ou particuliers, les cendres et mâchefer, les déchets de jardins privés, les déchets anatomiques, les carcasses d'automobiles et de motocyclettes, les produits quels qu'ils soient provenant de la voirie ou du curage des égouts.

C'est au service de la voirie de la ville que revient la charge de faire enlever les objets encombrants.

Leur ramassage qui représente en moyenne un volume de 2 000 m³ et de 360 tonnes par an, se fait en un seul jour de 6 h à 18 h le premier mardi ouvrable de chaque mois pour le secteur ouest de la ville, le deuxième mardi ouvrable de chaque mois pour le secteur est.

Les objets encombrants, au fur et à mesure de leur enlèvement, sont broyés dans une **benne-tasseuse « spéciale encombrant »** et abandonnés dans une décharge publique par les soins d'une entreprise privée chargée de la collecte par la ville.

Organisation de l'enlèvement des ordures ménagères (2)

Les ordures ménagères comprennent tout ce qui n'a pas été cité plus haut, à savoir : le papier, le verre, les débris combustibles (os, chiffons, etc.), les débris incombustibles, les plastiques.

A Sceaux, la quantité d'ordures ménagères à évacuer annuellement s'élève grosso modo à 7 212 tonnes, ce qui représente pour 18 700 habitants un poids moyen de 1,05 kg par jour et par personne.

De cette masse d'ordures, un premier élément fait l'objet d'un traitement spécial : le **verre**. Il est collecté indépendamment du reste des ordures ménagères tous les mercredis matin, et ses 300 tonnes par an sont vendues à la société Saint-Gobain au profit du Bureau d'Aide Sociale de la commune.

Il est à noter que si la collecte du verre permet à la ville d'alléger son budget, d'une part, en faisant le bénéfice de 300 tonnes d'ordures dont elle n'a pas à payer de redevance pour leur traitement (environ 15 500 F) et, d'autre part, en se procurant un revenu supplémentaire

(50 000 F), elle prive la commune d'un jour par semaine de ramassage d'ordures ménagères, ce qui représente une certaine gêne pour les habitants des immeubles collectifs.

En 1985, la mise en place de containers avait été envisagée dans certains endroits de la ville. Elle n'a pas reçu l'approbation des habitants concernés.

Une autre composante des ordures ménagères que beaucoup souhaiteraient voir récupérer, c'est le **papier**.

Jusqu'alors la récupération des vieux papiers et cartons a été faible. Cela semble dû à trois causes : moyens de recyclage peu efficaces, prix d'achat de vieux papiers très faible et prix de vente des papiers recyclés trop élevé, absence de collecte organisée.

Il va de soi que l'organisation rationnelle de la collecte n'est envisageable qu'à la condition qu'il existe une destination à donner aux vieux papiers et que la mise en œuvre des moyens de ramassage ne provoque pas de troubles pour la ville dans la gestion de ses finances et ne perturbe pas la marche des services existants en adoptant, par exemple, un système de substitution, comme il est fait pour le verre.

Aujourd'hui, des progrès ont été réalisés dans le domaine du traitement du vieux papier (sélection, désencrage et autres) et il est maintenant possible d'envisager la mise sur pied d'une collecte organisée. Le Syndicat Intercommunal des Hauts-de-Seine pour l'Élimination des Ordures Ménagères (SIELOM) dont la ville de Sceaux fait partie étudie actuellement un procédé universel pour toutes les communes.

Ceci peut être fait sans attendre

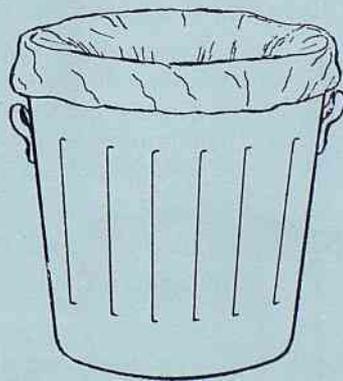


Figure 1
En doublure de poubelle

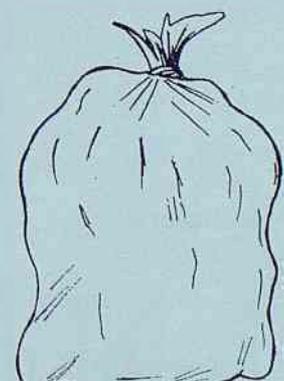


Figure 2
Présentation sur le trottoir

- adapter un sac sur la poubelle (fig. 1) ;
- quand le sac est plein, le fermer soigneusement ;

- le déposer sur le trottoir à l'heure prescrite par le service de la voirie (fig. 2).

(1) Société Chèze, Voie des Jumeaux, 91320 Wissous.
(2) Voir BMI n° 133 de janvier 1984.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

La collecte ne serait pas confiée aux services municipaux, elle ne devrait rien coûter à la commune et ne rien ou peu lui rapporter.

Mais si, comme le prétend la mairie de Paris qui a fait une étude à ce sujet, le papier représente 35 % des ordures ménagères, le poids de papier récupéré serait autant de moins d'ordures à collecter, à évacuer et à régler.

Le service de ramassage proprement dit ⁽²⁾

Le service de ramassage est assuré par le service de la voirie de la ville au moyen de trois bennes-tasseuses en service et d'une benne-tasseuse en réserve.

Le personnel affecté se compose de dix agents qui sont remplacés par des cantonniers en cas d'absence pour congé ou maladie.

Sauf les dimanches, jours fériés et mercredis (jour du ramassage du verre), l'enlèvement des ordures démarre à 6 h et se poursuit jusqu'à achèvement aux environs de 12 h 30.

Il est rappelé que les poubelles ne doivent pas être déposées après le passage des bennes et que la ville, le service de ramassage terminé, doit être vide de poubelles pendant toute la période diurne.

Le service de ramassage des ordures ménagères représente une part importante du budget de la ville (voir plus loin). Aussi la municipalité est-elle toujours à la recherche de solutions qui lui permettraient de réaliser des économies. Une solution consistant à confier à une entreprise privée la collecte des ordures ménagères a été étudiée en son temps. Elle n'a pas été retenue, son application n'aurait pas été rentable et le but recherché pas atteint.

Toujours dans le même esprit, mais en pensant parallèlement à la propreté de la ville, le

service de la voirie se penche à présent sur une autre façon de ramasser les ordures ménagères. Il s'agit de la collecte en **sacs-poubelles**.

Ce mode de ramassage a fait ses preuves dans de nombreux pays étrangers et aussi dans beaucoup de villes de France.

Les avantages sont nombreux : commodité pour les usagers (légèreté, pas de nettoyage de poubelles, pas de sujétion quant à l'heure de passage de la benne) ; amélioration de l'environnement (propreté, hygiène, bruit, odeur) ; sécurité ; meilleure condition de travail pour les éboueurs ; gain de temps. Toutefois, la mise en service de ce ramassage d'un nouveau style nécessiterait que soit résolu un problème d'intendance concernant les sacs-poubelles (modèle unique, achat) ainsi que celui de la discipline dont les usagers devraient faire preuve pour changer leurs habitudes.

Le ramassage des ordures en sacs et la collecte des vieux papiers ont été cités pour information. Ces deux opérations sont à l'étude et il serait prématuré de vouloir ici en préjuger les conclusions. Toutefois, si elles devaient aboutir, elles ouvriraient à Sceaux une ère nouvelle au ramassage des ordures ménagères.

Traitement des ordures ménagères

Une fois collectées, les ordures ménagères sont transportées et déchargées dans une usine d'incinération. En région parisienne, le service de traitement des ordures ménagères dispose de trois usines d'incinération, à Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine et Saint-Ouen. Elles travaillent au profit des communes de Paris et des trois départements de la petite couronne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, regroupées en syndicat — le SYndicat Mixte Central de Traitement des

Ordures Ménagères ou SYCTOM — chargé de l'étude, de la réalisation et de l'exploitation des ouvrages.

Une nouvelle usine est en construction à Saint-Ouen (800 millions de francs), celle encore en exploitation, la plus ancienne, étant d'une capacité et d'une rentabilité devenues insuffisantes.

Actuellement, les ordures collectées annuellement par l'ensemble des communes des quatre départements représentent un poids de **2 000 000 de tonnes**. Elles sont composées de 35 % de papier, de 12 % de verre qui font l'objet pour la plupart des communes d'une collecte sélective, le reste comprenant des matières putrescibles, des plastiques, des métaux et des débris incombustibles (2 %).

Utilisant au mieux le pouvoir calorifique des résidus urbains, l'excellent rendement thermique des fours et la très grande disponibilité des installations permettent une production d'énergie dont la vente représente l'équivalent de près de 220 000 tonnes de pétrole.

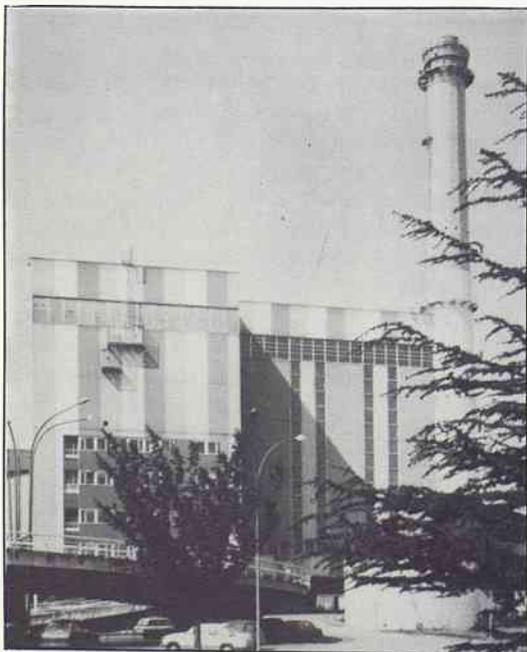
En effet, l'énergie produite par les chaudières est en priorité valorisée sous forme de vapeur qui est vendue pour sa plus grande partie (2 900 000 tonnes à 75 F/t par an) ⁽³⁾ à la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (la CPCU). La vapeur couvre plus du tiers des besoins de la CPCU.

Dans les usines d'Issy-les-Moulineaux et d'Ivry-sur-Seine la vapeur haute pression alimente un groupe turbo-alternateur à contre-pression qui produit une énergie électrique utilisée pour les besoins propres de l'usine, le surplus étant vendu au réseau de distribution de l'EDF (en moyenne 120 000 Mwh par an à 17,5 centimes le Kwh). ⁽³⁾

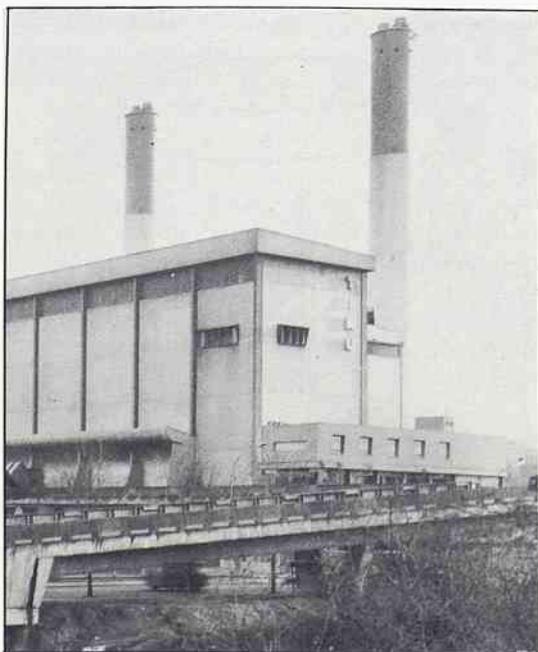
En dehors de la production d'énergie qui est vendue à la CPCU et à l'EDF, l'incinération des

⁽³⁾ Quantités et valeurs moyennes.

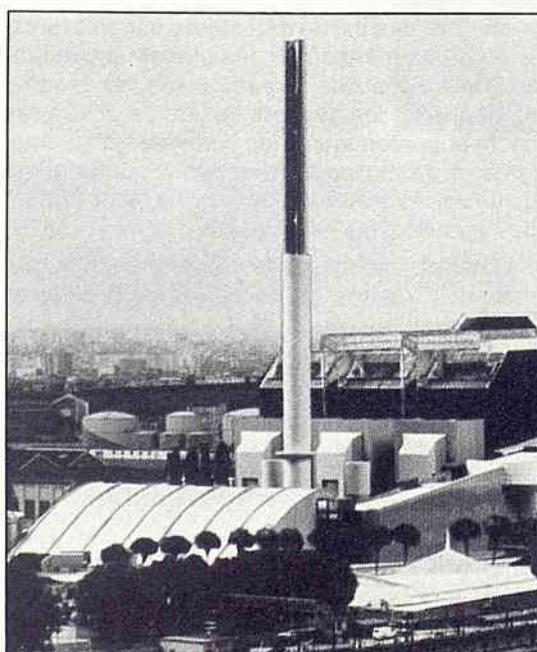
L'usine d'Ivry-sur-Seine.



L'usine d'Issy-les-Moulineaux.

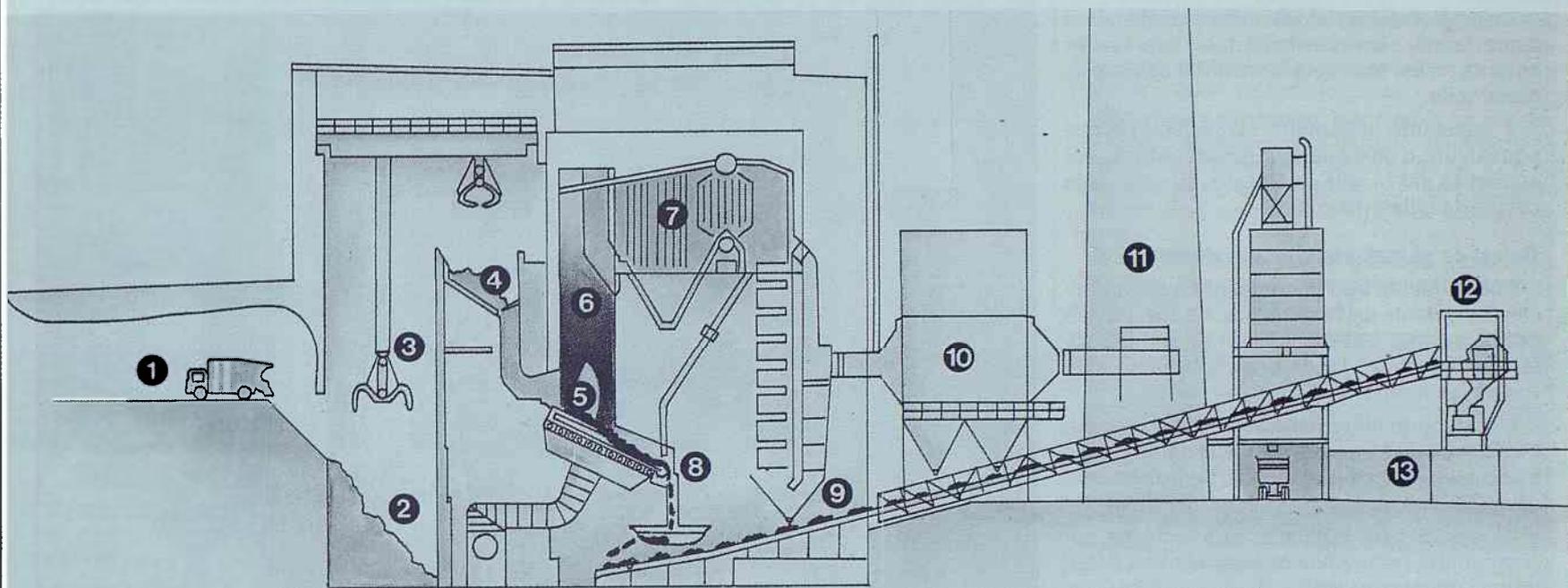


L'usine de Saint-Ouen.



ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

Coupe transversale d'une usine d'incinération



1. Quai de déchargement.
2. Fosse de réception.
3. Grappin d'une capacité de 6 m³.
4. Trémie de chargement des fours.
5. Grille de combustion.
6. Chambre de combustion.

7. Chaudière où l'énergie contenue dans les gaz chauds est récupérée sous forme de vapeur d'eau.
8. Tambour rotatif pour régler la chute des mâchefers dans un cendrier où ils sont éteints.
9. Tapis roulant et tables vibrantes permettant

- l'évacuation des mâchefers.
10. Dépoussiérage par électrofiltres des gaz de combustion.
11. Cheminée haute de 100 mètres.
12. Déferrailage magnétique.
- 13 Parc à mâchefer.

ordures ménagères donne quelques sous-produits qui sont également négociés. C'est d'abord le mâchefer qui représente environ 30 % des déchets incinérés, soit une production annuelle de 300 000 tonnes vendues à des entreprises de travaux publics à 5,37 F/t (3). Viennent ensuite les ferrailles obtenues grâce au déferrailage des mâchefers après incinération à Issy-les-Moulineaux et à Ivry-sur-Seine et qui sont vendues à la sidérurgie (25 000 tonnes par an à 24,50 F/t (3)). Les cendres qui sont récupérées, les fumées qui sont débarrassées de toutes poussières et les eaux usées qui sont neutralisées.

Les ordures ménagères de la ville de Sceaux sont livrées à l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux. Mise en service en 1965, elle permet l'incinération de 600 000 tonnes par an, la vente d'énergie (après prélèvements internes) de 1 000 000 de tonnes de vapeur à la CPCU et de 35 000 Mwh à l'EDF, la vente de 125 000 tonnes de mâchefer aux travaux publics et de 16 000 tonnes de ferrailles à la sidérurgie.

Toutefois, la vente de l'énergie et des sous-produits récupérés ne suffisent pas, quelle qu'en apparaisse l'importance, à couvrir en totalité les frais d'entretien et de fonctionnement des usines d'incinération, et les communes doivent s'acquitter d'une redevance calculée suivant deux critères : le tonnage d'ordures traitées dans les usines et le nombre d'habitants.

Coût

Chacun de nous paye des impôts toujours trop lourds à sa guise. Aussi semble-t-il intéressant de saisir l'occasion, chaque fois qu'elle se présente, de prendre connaissance du coût que représente un service rendu.

Voyons donc quelle a été en 1985 la part du budget annuel de la ville consentie pour le service de ramassage des ordures ménagères :

Collecte effectuée par le service de la voirie

- amortissement des bennes . . . 175 000 F
- consommation de carburant . . . 109 660 F
- entretien du matériel
(y compris assurances) 119 430 F
- salaire des personnels 1 148 400 F

Collecte des objets encombrants

- marché avec entreprise 261 100 F

Redevances versées au service d'incinération

- proportionnelle au tonnage
6 912 t à 50,60 F 349 742 F
- proportionnelle au nombre d'habitants
18 625 h à 3,40 F 63 325 F
- soit au total 2 226 657 F

De ce total, il y a lieu de retirer les 50 000 F provenant de la vente du verre.

En définitive, les ordures ménagères qui sont des éléments à la fois encombrants et polluants demandent à être évacuées le plus rapidement possible dans les meilleures conditions d'hygiène et à être éliminées avec le plus grand souci d'économie et de salubrité.

Pour y parvenir, le service de ramassage des ordures ménagères et celui de leur traitement s'emploient à mettre en œuvre les systèmes les moins contraignants, les plus propres et qui font appel aux techniques les plus avancées.

C'est une branche d'activité qui demande de gros investissements. A Sceaux, le service des ordures ménagères a coûté, en 1985, 2 176 657 francs, soit 3 % du budget total de la ville, ce qui correspond à **117 francs par habitant et par an**.

André BENOIT
maire adjoint
chargé de la voirie,
de l'enlèvement des ordures,
de l'hygiène et de la salubrité



Travaux communaux et voirie PERMANENCE

André Benoit, maire adjoint chargé des travaux communaux et de la voirie, reçoit tous les mardis de 14 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan. Tél. 46 61 29 50.

ACTION SOCIALE

Devenez assistante maternelle

Un emploi stable, un vrai métier, auquel vous serez formée, un rôle important auprès des enfants : c'est tout cela le travail d'assistante maternelle.

L'assistante maternelle, placée sous la responsabilité d'une puéricultrice-directrice, est employée par la ville de Sceaux au sein de la crèche familiale municipale.

Qu'est-ce qu'une assistante maternelle ?

Elle accueille quotidiennement à son domicile des enfants de 10 semaines à 3 ans. La ville de Sceaux met à sa disposition du matériel de puériculture (lit, landau, poussette, siège-voiture, jouets, etc.).

L'assistante maternelle bénéficie de l'appui d'une équipe et travaille avec elle dans le sens d'un meilleur bien-être de l'enfant et de son développement.

En relation avec la directrice de la crèche, qui la rencontre fréquemment, elle assure l'adaptation progressive de l'enfant à son second domicile. La puéricultrice veille notamment avec l'assistante maternelle à ce que les règles d'alimentation et d'hygiène des enfants soient appliquées. Elle fait le point des conditions de jeu, de repos, de sorties ; elle suit le développement physique, affectif et psychologique de l'enfant. Quand les enfants ont 18 mois, l'assistante maternelle les aide à découvrir la vie en groupe et les activités de la halte-garderie (une fois par semaine).

Quelles sont les conditions de travail des assistantes maternelles ?

- L'assistante maternelle est employée par la ville de Sceaux.
- Elle perçoit une rémunération calculée sur 22 jours par mois ainsi qu'une indemnité de fournitures et d'entretien.
- Elle bénéficie de 5 semaines de congés.
- Elle dispose d'un matériel de puériculture.
- Elle suit une formation.

De plus, la ville de Sceaux prend en charge les cotisations patronales et cotise à l'IRCANTEC (régime de retraite complémentaire).

Quel est le « profil » de l'assistante maternelle ?

Elle a entre 21 et 60 ans, elle habite Sceaux. Elle peut offrir aux enfants un cadre familial, affectueux et chaleureux.

Elle mettra son bon sens et son ouverture d'esprit au profit de l'éveil affectif et intellectuel des enfants. Elle acceptera la formation qui l'aidera dans ce sens.



Si vous pensez que cette description correspond à votre personnalité, si vous aimez les enfants et recherchez non seulement la stabilité de l'emploi mais l'enrichissement d'un vrai

métier, contactez Mme Claudine Barbotte, responsable de la crèche familiale, au siège de la crèche, square Blanche Le Chevallier (Ilot Charraire) — Tél. 46 61 29 50, poste 414.



s.a.r.l. d'exploitation DES AMBULANCES LEROY

Siège social : 25, rue de Patay - 75013 PARIS SIRET 309 541 936

59, Avenue Larroumes - 94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. 46 63 24 31

LOCATION et VENTE MATÉRIEL MÉDICAL

PARIS • PROVINCE • ÉTRANGER

24 h./24

ACTION SOCIALE

Informations CIAS

Le Centre Information Accueil Services, CIAS, lieu d'accueil et d'informations à caractère administratif, social, pratique, de loisirs... est aussi à votre disposition pour recueillir offres et demandes de services et pour orienter vers les organismes compétents.

Attention ! une nouvelle adresse, de nouvelles permanences

Centre social Charaire
Square Blanche Le Chevallier
Tél. 46 61 65 24

du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h.

Centre Social et Culturel des Blagis — CSCB

2, rue du Docteur-Roux
Tél. 46 60 61 22

le lundi et le jeudi, de 14 h à 16 h.

Permanence du conseiller

« *Écrivain public municipal* »

Centre social Charaire
Square Blanche Le Chevallier
Tél. 46 61 65 24

le mardi, de 9 h à 10 h 15.

Centre Social et Culturel des Blagis — CSCB

2, rue du Docteur-Roux
Tél. 46 60 61 22

le mardi, de 10 h 30 à 12 h.

Été-Amitié 86

Cette opération a pour but de rompre l'isolement et de faciliter la vie quotidienne des Scéens âgés ou handicapés, grâce aux interventions effectuées par des bénévoles (visites, courses, promenades, démarches...).

Si vous souhaitez vous intégrer à cette action qui se déroule du 1^{er} juillet au 31 août 1986, prenez contact avec l'équipe d'Été-Amitié au CIAS (Centre Information Accueil Services).

Permanence Été-Amitié au CIAS, Centre social Charaire, Square Blanche Le Chevallier — Tél. 46 61 65 24.

Juillet : lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Août : lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h.

Transport des personnes âgées pendant l'été

Le véhicule de la Croix-Rouge française sera mobilisé dès la fin du mois de juillet pour le transport gratuit des personnes à mobilité réduite (âgées ou handicapées).

Chauffeurs bénévoles, inscrivez-vous auprès du CIAS, Centre social Charaire, square Blanche Le Chevallier — Tél. 46 61 65 24. Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h. Le CIAS établira un programme en fonction de vos temps libres.

Utilisateurs, prenez rendez-vous à partir du 28 juillet. Pour tous renseignements complémentaires : tél. 46 60 61 22.

Chèques-taxi pour handicapés

Le conseil général vient de se prononcer en faveur d'un nouvel avantage sur les transports : **les chèques-taxi destinés aux personnes handicapées.**

Pour en bénéficier, l'intéressé doit remplir les conditions suivantes :

— être domicilié et résider dans le département des Hauts-de-Seine ;

— être titulaire de la carte d'invalidité à 80 % ou plus, en cours de validité ;

— être non imposable sur le revenu et bénéficiaire d'un avantage « *tierce personne* » parmi les suivants :

• majoration tierce personne aux invalides du 3^e groupe (SS),

• majoration tierce personne d'une rente « *accident du travail* »,

• majoration tierce personne d'une pension vieillesse,

• allocation compensatrice au titre de la tierce personne au taux de 80 %, 70 % ou 60 %.

Les personnes susceptibles de bénéficier de ces chèques-taxi sont invitées à présenter directement leur demande au conseil général des Hauts-de-Seine, à l'adresse suivante :

Agence Départementale pour l'Aide aux Personnes Agées ou Handicapées (ADHAPA)
Hôtel du Département
2 à 16, boulevard Soufflot
92015 Nanterre Cedex

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

CAISSE DES ÉCOLES

Animation scolaire

L'animation scolaire a été créée initialement à Sceaux, il y a plus de dix ans, pour combler le vide laissé par le départ de certains professeurs d'enseignements spéciaux.

Elle est dite « scolaire » parce qu'elle a lieu pendant le temps scolaire. Elle est offerte aux enfants des quatre groupes scolaires de Sceaux, en collaboration étroite avec les enseignants, et en accord avec les inspectrices.

Elle constitue un choix du conseil municipal qui en définit les objectifs, mais elle ne peut être considérée comme une obligation pour la ville.

Les activités doivent se répartir équitablement et intéresser le plus grand nombre possible d'enfants.

L'animation scolaire est normalement destinée en temps et budget à l'école élémentaire ; toutefois l'école maternelle bénéficie d'animations occasionnelles, revêtant un caractère festif : spectacles à Noël, aux Gêmeaux et dans les écoles... Elle a comporté pendant l'année scolaire 85/86 :

Activités permanentes

- Enseignement de la natation
- Activités sportives

Chaque classe en élémentaire bénéficie d'une heure au minimum par semaine d'activités sportives dispensée par un enseignant diplômé.

Activités culturelles ponctuelles

Elles s'intègrent dans la vie scolaire, tout au long de l'année, et selon le choix de l'enseignant. Parmi ces animations occasionnelles nous pouvons citer :

• Activités musicales

Expositions sur les instruments à vent par les Amis du conservatoire, concerts pour les jeunes de l'orchestre Loëwenguth, concerts et chants par l'orchestre de la Chanterelle s'intégrant dans la vie scolaire, tout au long de l'année.

• Activités à la bibliothèque municipale

Ces activités sont souhaitées par les enfants et les enseignants qui rencontrent à la bibliothèque un personnel compétent, des locaux bien aménagés à la disposition du jeune public.

Au mois de février, s'est déroulée à la bibliothèque une exposition sur l'orgue. A cette exposition a fait suite une visite à l'église de Sceaux où de nombreux écoliers ont pu entendre et voir

jouer de l'orgue par M. Gouinguéné et M. Herzog.

Enseignants et élèves espèrent que la bibliothèque aura la possibilité de nous accueillir plus souvent pour des animations.

• Activités MJC

La MJC est présente dans nos écoles à travers des concours de dessins, des expositions, de la danse folklorique et de la peinture sur soie.

• Spectacles Gêmeaux

Plusieurs spectacles de qualité ont été proposés aux élèves : *M. Clément, Docteur Faust, l'Histoire des contes futurs, Sous la tente...* Ces spectacles sont une ouverture au domaine de l'imaginaire, de la beauté, de l'émotion.

• Activités Musée de l'Île-de-France

Être plus vivant, plus accessible pour les enfants, c'est un des souhaits du Musée de l'Île-de-France qui prend alors le nom évocateur de « musée vert ».

Son personnel accueille les élèves et leur permet une approche récréative et studieuse des nombreuses collections qu'il renferme.

En ce mois de juin, a été exposé aux écoliers une rencontre avec l'exposition « Sceaux/Bourg-la-Reine : 150 ans de céramique ».

Classes externées

Cette année, 200 enfants environ auront fait

une expérience très enrichissante à tous égards de leur séjour en classes externées. La préférence est donnée aux courts séjours plutôt qu'aux séjours de trois semaines. En effet, les courts séjours permettent à l'enseignant de se libérer plus facilement de ses obligations familiales, et également pour un budget donné, profitent à un plus grand nombre d'enfants. Il n'est évidemment pas besoin de redire ce qu'une approche collective de la nature peut apporter de positif aux enfants...

Animations diverses

- La société de restauration qui traite avec la ville pour la préparation des repas a proposé cette année aux élèves de trois de nos écoles deux thèmes : « la découverte du repas dans le monde », en Inde et en Afrique notamment, « la fabrication du fromage en France ». Après un travail en classe sur le thème choisi, un repas de fête a réuni les élèves dans le préau.

- L'année scolaire s'est terminée par les séances « connaissance du cirque ». Les élèves ont découvert que le cirque est un art, un métier, une vocation. La vie du cirque et son apprentissage a été commentée par Valérie Fratellini.

Le succès auprès des enfants du spectacle d'Annie Fratellini, qui s'est déroulé à Sceaux pendant le week-end des 14 et 15 juin, n'est sans doute pas étranger à cette approche « en coulisse » de l'art du cirque.



Indusart Studio

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux

Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

tél. 47 02 68 60 arts de la table • cadeaux

LE COEUR JOUETS
TEL. 46.61.09.71
RUE PIETONNE SCEAUX

CAISSE DES ÉCOLES

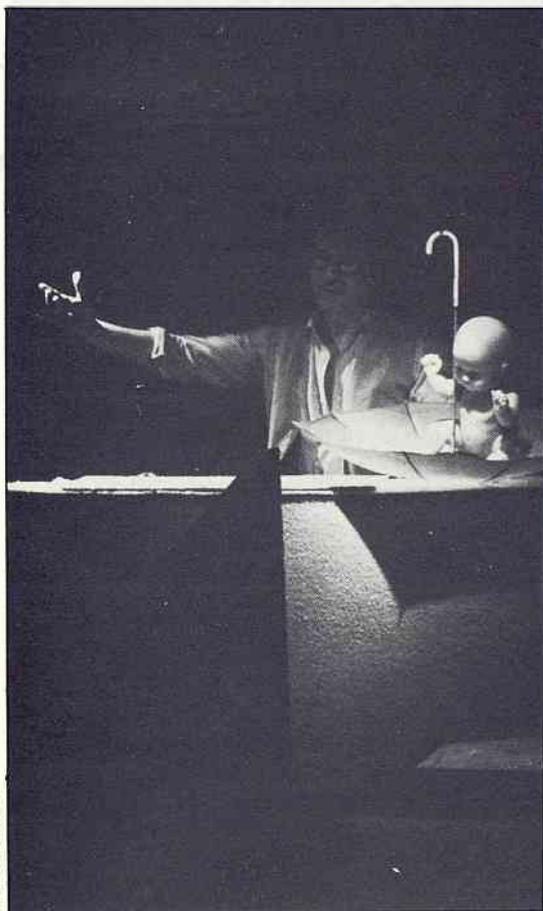


Repas « fromage »

« Sous la tente », spectacle Gémeaux



Parcours d'orientation



L'enseignement de la natation à Sceaux

Durant leur scolarité, en élémentaire, les élèves des quatre groupes scolaires de la ville bénéficient de l'enseignement de la natation pendant deux années.

Ils peuvent se perfectionner les deux années suivantes en cours moyen. En effet, la piscine leur est ouverte gratuitement pendant l'année scolaire les mercredis et samedis à partir de 13 h 30.

Les moyens mis en œuvre pour l'apprentissage de la natation sont importants. Au cours de l'année, les enfants passent des tests. Ces tests permettent de suivre la progression de chacun :

- 25 mètres en nage libre ;
- 50 mètres en nage libre ;
- 100 mètres en nage deux styles ;
- 500 mètres en nage libre.

D'autres tests de sauvetage s'ajoutent à ceux de la natation :

- tirer un camarade sur la largeur de la piscine ;
- aller chercher un croisillon immergé à 2 mètres de profondeur et le remorquer sur 25 mètres.



Les résultats obtenus sont satisfaisants et perfectibles. Satisfaisants parce que 80 à 90 % des enfants présents dans l'eau auront appris à nager en deux ans. Perfectibles parce qu'il subsiste un pourcentage de non-nageurs qu'il faut chercher à réduire et nous le pouvons :

- en diminuant les absences (elles sont de l'ordre de 20 %) ; certains enfants sont absents plus de 10 séances par année scolaire ; cela perturbe leur apprentissage et compromet les résultats ;
- en s'intéressant davantage aux enfants dont les progrès sont plus lents.

Henriette JUSTIN,
conseiller municipal délégué,
vice-président
de la Caisse des Écoles.



Tous les élèves, même les meilleurs,
ont besoin que l'on s'occupe d'eux.

GROUPE DUQUESNE

Enseignement Privé Secondaire
et Supérieur (créé en 1964)

1, rue Taitbout — 75009 PARIS (OPÉRA-RER)
242, Fg St-Antoine — 75012 PARIS (NATION-RER)

NOTRE PÉDAGOGIE - NOS EMPLACEMENTS - NOS MATÉRIELS

SECONDAIRE
6^e à BAC A, B, C, D

PRÉPA-VÉTO

PRÊTS D'ÉTUDE
(1) 43 72 11 60 +

PRÉPARATION, EN 2 ANS,
AUX BTS (DIPLÔME D'ÉTAT) :

COMMERCE : Action Commerciale
Commerce International

GESTION : Comptabilité et Gestion

INFORMATIQUE : Services Informatiques
Informatique Industrielle

3^e ANNÉE DE SPÉCIALISATION APRÈS BTS

Au conseil général

Un plan pour les Hauts-de-Seine à l'horizon 90

Le 17 avril 1986, le conseil général des Hauts-de-Seine a été appelé à délibérer pour la quatrième fois de sa politique d'investissement pour cinq ans. Originalité du département, le plan quinquennal oriente depuis déjà quinze ans l'action du département en matière d'investissement. Le projet de plan a été rapporté, ainsi qu'il avait été fait lors des trois exercices précédents, par M. Roger Prévot, premier vice-président du conseil général.

Ce plan d'investissement représente un volume financier de 3,4 milliards de francs, ce qui correspond à une masse de travail pour 4 000 emplois pendant cinq ans. Compte tenu des subventions escomptées et des remboursements de taxe attendus, la charge nette restant au département est de 2,55 milliards de francs.

Le plan, dont les orientations avaient été présentées par son rapporteur au conseil général en décembre 1985, avec les orientations budgétaires pour l'année 1986, est organisé en quatorze programmes, regroupés en quatre chapitres traitant respectivement des infrastructures, des actions sociales, des actions économiques et du patrimoine départemental.

De nombreuses actions résultent des orientations antérieures et sont la suite des actions menées lors des plans précédents. C'est le cas des travaux de voirie départementale, du développement du réseau d'assainissement et de gestion des eaux, de l'achèvement des parcs départementaux et des espaces verts en forêts ou de bords de Seine, de l'aide apportée aux communes pour les terrains de sport couverts ou de plein air, pour les centres de loisirs et de vacances, pour les équipements culturels, de la prise en compte et du développement de la sécurité des biens et des personnes. Parmi les actions poursuivies, il faut souligner l'effort en matière de formation des demandeurs d'emploi, effort presque triple de celui envisagé pour le III^e plan, et qui atteint deux cent quatre-vingt-quinze millions de francs. Enfin, près du tiers des investissements porte sur sept actions nouvelles : le prolongement de la ligne de métro n° 1 jusqu'à La Défense, la réalisation de la coulée verte du sud parisien liée à la construction du TGV Atlantique, la gestion centralisée des chaufferies des collèges et les travaux d'économies d'énergie dans ces établissements, le développement des réseaux de communication audio-visuelle, l'aide à la réhabilitation des logements intermédiaires, la

construction et la réhabilitation des collèges. Ces deux dernières actions sont particulièrement notables, avec deux cent cinquante millions affectés à la réhabilitation de l'habitat et cinq cent quatre-vingt millions affectés aux bâtiments des collèges.

Deux considérations essentielles ont guidé l'élaboration du quatrième plan d'investissement : le niveau d'équipement atteint après vingt ans d'exercices budgétaires et trois plans d'investissement, la situation économique générale.

Cette dernière conduit à prévoir les investissements nouveaux avec rigueur, à la hauteur des possibilités les plus strictes, dans le cadre des charges fiscales ; elle conduit à étudier et mettre en place des investissements générateurs d'économies, en matière énergétique notamment. La première considération conduit à étudier et mettre en place une rationalisation des investissements existants, à en augmenter l'efficacité par une politique coordonnée d'entretien et d'exploitation du patrimoine. Cette politique de mise en valeur du patrimoine doit, renforcée par une politique générale d'urbanisme, contribuer à affirmer l'identité des Hauts-de-Seine.

LE TOUR DE FRANCE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

du 3 au 6 juillet 86



36 COMMUNES VISITÉES

5 VILLES ÉTAPES :

**BOULOGNE, NANTERRE (Conseil Général)
SCEAUX, MEUDON, LEVALLOIS.**



LA GRANDE FORME

Conseil général des Hauts-de-Seine

Hôtel du Département - 2/16, boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE CEDEX - Tél. : 47.29.30.31

HISTOIRE DE SCEAUX

L'impasse du Marché

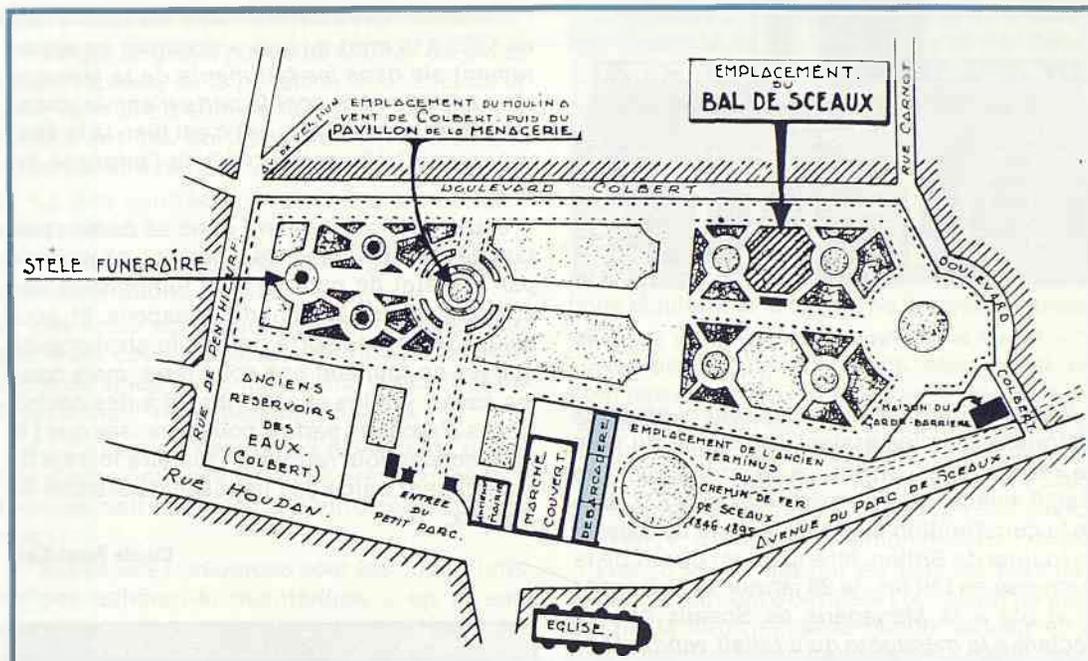
Mme Claude Bunot-Klein, diplômée de l'Institut d'Art et d'Archéologie, a bien voulu résumer pour notre bulletin l'étude approfondie qu'elle a publiée sur ce sujet dans le « *Bulletin des Amis de Sceaux* », n° 2, 1985.

L'impasse du Marché nous paraît très familière à nous Scéens qui l'empruntons les mercredis et samedis pour pénétrer dans la halle du marché. Et cependant qui connaît l'histoire du bâtiment qui longe cette impasse sur le trottoir d'en face ? Histoire bien chargée pour un bâtiment qui paraît si banal.

Aujourd'hui lieu d'habitation, il fut une des premières gares de chemin de fer français au milieu du XIX^e siècle. Et la création de ce chemin de fer, qui allait de Paris à Sceaux, contribua à ressusciter le célèbre bal de Sceaux abandonné du public depuis un certain temps. Le guide Joanne des environs de Paris constate en 1856 « *que le chemin de fer, appelé à juste titre le chemin de promenade, jette par flot les danseurs et les danseuses, marée qui monte toujours jusqu'à ce que les derniers convais les fassent baisser et disparaître... à 11 h, les danses cessent, le feu d'artifice éclate, la cloche du chemin de fer annonce le dernier départ. La gare [ou débarcadère, voir plan] est toute proche, en face de l'église. Hâtons-nous et tâchons de trouver de la place, car bien qu'on dise que le bal de Sceaux n'est plus de mode, jamais il n'a été plus fréquenté.* »

Mais cette célébrité n'était pas la première, et le bâtiment avait, avant d'être une gare, vécu une autre vie, au moins aussi passionnante.

Tous les Scéens connaissent le jardin de la Ménagerie où la duchesse du Maine organisa de grandes fêtes dans un petit pavillon octogonal avec belvédère qu'elle fit construire dans la partie ouest du jardin, à l'emplacement où se dressait au temps de Colbert un moulin à vent ; seuls demeurent aujourd'hui de ce pavillon les emmarchements et le monticule sur lequel il fut construit et, tout près, deux colonnes et une urne en pierre qui auraient servi de tombes respectivement aux serins de la duchesse et à son chat « *Mar-la-main* ».



1 — Plan du jardin de la Ménagerie vers 1838.



2 — Façade de la gare de chemin de fer de Sceaux en face de l'église, vers 1850. Coll. part.

CABINET J.P. TELLIER

Administrateur de biens

GESTION : 43 50 19 35



Agent Immobilier

TRANSACTIONS : 47 02 36 06

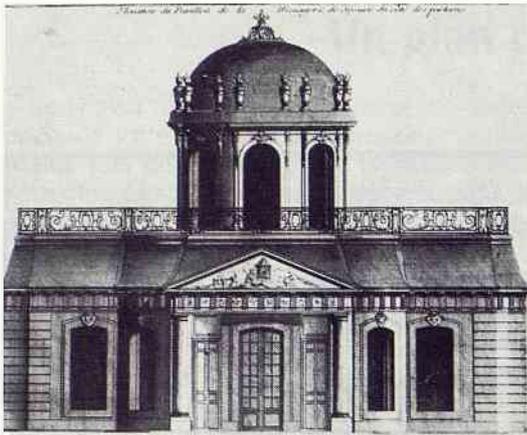


118, RUE HOUDAN

92330 SCEAUX

114 bis, Rue Houdan

HISTOIRE DE SCEAUX



3 — Façade sud du Pavillon de la Ménagerie. Coll. part.

Ces sépultures d'animaux firent penser aux historiens qu'elles étaient à l'origine du nom de « Ménagerie » attribué à ce jardin. Mais, en réalité, une ménagerie existait avant 1722, date de la construction du pavillon de la duchesse. Le journal de Brillon, intendant du duc et de la duchesse en fait foi : le 29 janvier 1719, il écrit : « j'ai été à la Ménagerie de Sceaux et y ai déclaré à la ménagère qu'il fallait vendre tous les animaux mangeurs ».

Un plan dit « plan de la Ménagerie de Sceaux l'Unité », à l'époque de la Révolution, et l'acte de vente du jardin de la Ménagerie, passé le 28 floréal, an 7 (19 mai 1799) entre Jean-François Hyppolite Lecomte, propriétaire du ci-devant château de Sceaux-l'Unité et dépendances, et les citoyens propriétaires et habitants de la commune, nous expliquent parfaitement le jardin et les constructions qu'il contenait : « ... au milieu il reste la forme d'un pavillon en belvédère actuellement détruit... ; il dépend de cette propriété une cour, basse-cour, logements, remises, écuries, jardin potager... ».

Ces bâtiments de ferme décrits dans l'acte de vente et dessinés sur le plan sont bien ceux que Brillon appelait « la Ménagerie de la Duchesse du Maine ».

Ainsi, les historiens avaient raison de dire que le pavillon de la duchesse « consacré à des dîner et des fêtes ne contient jamais d'animaux ». Par contre, la véritable ménagerie, notre future gare de Sceaux, contenait : « ... volailles, pigeons, vaches, moutons et cochons... », comme le notait l'intendant dans son journal. C'était une ferme seigneuriale et non une ménagerie royale comme Versailles ou Vincennes, d'où l'absence d'animaux sauvages.

Coïncidence amusante : notre gare de Sceaux, qui a vu passer au XIX^e siècle les Féli-

bres, chantres de Florian, a hébergé à l'époque du duc de Penthièvre, juste avant la Révolution, ce même Florian, poète fabuliste, introduit par son oncle Voltaire auprès du duc comme page, puis gentilhomme de sa cour.

Florian, d'après un inventaire manuscrit fait en 1793 à la mort du duc, « occupait un appartement sis dans les bâtiments de la Ménagerie... appartement dont la porte d'entrée donne dans une basse-cour... » et c'est bien là la description du bâtiment au n° 3 de l'impasse du Marché.

J'ai étudié ce bâtiment dans sa durée : partant de son état actuel de logement, en passant par son état de gare, je suis remontée à son état originel de bâtiment de Ménagerie. Et, pour cela, c'est à une sorte de fouille stratigraphique (en ne fouillant pas sous terre, mais dans les caves, jardins et appentis) et à des déchiffrages d'archives parfois poussiéreuses que j'ai dû procéder pour retrouver l'histoire fournie de ce bâtiment banal de l'impasse du Marché de Sceaux.

Claude Bunot-Klein



4 — Jardin de la Ménagerie : urne et colonnes qui auraient servi de sépulture aux animaux familiers de la duchesse du Maine.

A propos d'un centenaire

Le souvenir d'Henri Alain-Fournier au Lycée Lakanal

Les photographies des classes de khâgne au lycée Lakanal où Alain-Fournier était élève dans les années scolaires 1903-1904, 1904-1905, 1905-1906 sont actuellement recherchées à l'occasion des différentes manifestations qui auront lieu pour célébrer le centenaire de sa naissance (3 octobre 1886).

Un appel est fait ici aux particuliers qui pourraient posséder des photos dans leurs archives familiales. S'adresser à la Bibliothèque municipale, 7, rue Honoré-de-Balzac, à Sceaux, où aura lieu une exposition au mois d'octobre.

D'autres manifestations sont aussi prévues faisant suite au voyage organisé en avril dernier par les « Amis de Sceaux » sur les traces d'Alain-Fournier au pays de son enfance (Sologne-Berry).

Le 16 octobre aura lieu la projection d'un audio-visuel : « Les étranges paradis d'Alain-Fournier et du Grand Meaulnes » réalisé par son neveu, Alain Rivière, et Hubert Blisson.



Henri Alain-Fournier (1886-1914)
1905, lycéen à Lakanal

BONOT

86, rue Houdan
tél. 46 61 12 26

SCEAUX

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO

151, rue Houdan
tél. 43 50 29 38

SPÉCIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
tél. 43.50.00.03

ASSOCIATIONS

ASAS Tennis

« Droit de réponse » au « Droit de réponse »

Madame et Messieurs les conseillers municipaux socialistes, dans leur article intitulé « *Droit de réponse* », paru dans le bulletin municipal de mai 1986 n° 157, ont avancé certaines allégations qui nécessitent de notre part un commentaire.

1. Contrairement à ce qui est affirmé, les travaux d'extension du gymnase des Clos Saint-Marcel, dont le coût aurait été de 2 300 000 F et qui nécessiteraient un complément de 700 000 F, ont été réalisés au profit, non pas de la section Tennis de l'ASAS, mais au profit de la section Basket, et cela pour répondre aux exigences de sa montée en Nationale 2.

La section Tennis de l'ASAS n'a eu comme seule retombée, que l'octroi de 10 heures par semaine, dont ont bénéficié, essentiellement, son école de tennis et ses équipes de compétition.

2. Ce qui est intitulé « *l'association ASAS Tennis* » et qui n'aurait pas, depuis quinze ans, d'existence légale selon M. Biros, M. Damery et Mme Maria, est, en fait, l'une des deux sections de l'ASAS, association loi 1901 créée en 1945 et inscrite au Journal Officiel le 29 juillet 1945 sous le n° 4672.

La section Tennis a donc une existence parfaitement légale et est affiliée et reconnue par la Fédération Française de Tennis depuis le 23 septembre 1967.

Afin que toute ambiguïté disparaisse, la séparation en deux associations est en cours : l'une existante (ASAS, dont l'activité sera le

Basket), l'autre en cours de création (Tennis Club de Sceaux, dont l'activité sera le Tennis).

3. Sur la réalisation de courts de tennis dans le parc de la Ménagerie et la transformation en « *quick* » de deux terrains, rue de l'Yser, des éclaircissements paraissent utiles.

Afin que ce projet puisse se réaliser dans des délais rapides, sans pénaliser le budget de la ville, la municipalité et la section Tennis de l'ASAS ont mis au point une convention qui nous paraît exemplaire :

a) La ville contracte un emprunt du montant des travaux.

b) La ville assure le financement d'une partie des installations (25 %).

c) Les seuls adhérents de la section Tennis, par leurs cotisations, assureront le financement du solde en remboursant la ville par un loyer annuel versé pendant dix ans.

4. La section Tennis de l'ASAS a été qualifiée d'association riche. Nous préférierions que mention soit faite de sa bonne gestion puisque :

— ses seules ressources sont les cotisations de ses adhérents, maintenues à un niveau parmi les plus raisonnables dans les Hauts-de-Seine ;

— nous ne bénéficions d'aucune subvention ;
— tout en ayant un budget équilibré, nous permettons à 800 Scéens de pratiquer du tennis loisir, nous formons 200 jeunes par an dans notre école de tennis et permettons à 15 équipes de représenter la ville de Sceaux dans les compétitions départementales et nationales.

Notre véritable richesse, c'est une grande équipe de dirigeants et d'adhérents ayant en commun l'amour du sport et surtout du Tennis.

Le bureau de la section Tennis de l'ASAS
et son président, R. GRACIANNETTE

Tournoi des jeunes

Cette année le tournoi des jeunes change de date ; il se déroulera du 5 au 28 septembre sur les terrains de la rue de l'Yser.

Une feuille d'inscription est à votre disposition depuis le 15 juin au club, 5, rue de l'Yser.

Nous vous rappelons que le tournoi est uniquement réservé à tous les jeunes domiciliés ou scolarisés à Sceaux, nés entre 1970 et 1977.

Nouvelles sportives

Le travail effectué par nos jeunes joueurs durant le stage de Pâques porte déjà ses fruits ; en effet nos équipes de jeunes obtiennent de bons résultats et la saison ne fait que commencer !

Nos deux équipes fanions, elles aussi, ne sont pas en reste avec nos équipes de jeunes ; la première féminine continue de progresser et de marquer des points précieux en vue de la fin de la saison ; quant à l'équipe première masculine, elle se trouve sur le chemin de l'accession en IV^e division du championnat de France.

Les 10 et 11 mai ont eu lieu les premiers échanges sur terre battue à l'occasion du double mixte surprise où la bonne humeur et la décontraction furent toujours de la partie aussi bien sur le terrain qu'en dehors (brochette-party...).

MPF à l'ASAS tennis

Gérard Sfez, joueur de l'équipe masculine 2, a porté haut les couleurs de l'ASAS tennis lors de nombreux tournois durant la saison 1985. Il est la MPF du classement français, c'est-à-dire, la meilleure progression française. Il est passé de 30/4 à 15/1. Où s'arrêtera-t-il ?

Vous avez été très nombreux le 21 juin à partir de 14 heures sur les courts du jardin de la Ménagerie pour les finales du tournoi open FFT et de nombreuses surprises !

Élan gymnique scén

Gymnastique aux agrès

Enfants de 4 à 10 ans :
les mercredis après-midi à partir de 13 h 30.

Adolescents :
les mardis, jeudis, vendredis à partir de 17 h.

Renseignements et inscriptions au gymnase :

- mercredi 10 septembre 1986 de 14 h à 16 h,
- mercredi 17 septembre 1986 de 14 h à 16 h,
- jeudi 11 septembre 1986 de 18 h à 19 h,
- jeudi 18 septembre 1986 de 18 h à 19 h.

Gymnase du Centre, 29, rue des Imbergères à Sceaux.

Boxing Club de Sceaux

La journée du BCS

Belle journée que celle du 19 avril. Le BCS hissait le drapeau, sur et dans son local d'entraînement, rue des Clos Saint-Marcel, à peine terminé mais déjà fonctionnel.

Notre maire, M. Pierre Ringenbach, avait fait l'honneur au club d'assister au raout, simple et de bon aloi, qui réunissait bon nombre de supporters et amis.

Autour du buffet, nous avons pu échanger nos points de vue avec les collègues dirigeant d'autres disciplines.

Nos garçons, pour le plus grand plaisir du public, ont donné pour leurs invités un certain nombre de prestations pugilistiques sur le ring, démontrant ainsi la valeur et la forme des membres du BCS.

A cette occasion, a débuté la prise des cartes de supporters du club, pour la saison 86/87, par nos amis de la première heure, et également par de nouveaux membres bienfaiteurs, qui, ainsi, manifestent l'intérêt qu'ils portent à notre association et aux loisirs des jeunes.

Renseignements : tél. 46 61 01 83.

Le président,
S. Glado

à moins de 10 mn



Cap sur la Forme (1 mois gratuit pour abonnement en juillet et août)

- GYM D'ENTRETIEN
- AÉROBIC
- STRETCHING
- MODERN JAZZ

- LEG LIFTING
- PRÉPARATION AU : TENNIS, SKI...
- PROGRAMME D'AMINCISSEMENT PAR MUSCULATION DIRIGÉE

- SAUNA
- BAIN A REMOUS
- BRONZAGE INTÉGRAL UVA
- ESPACE DÉTENTE...

VERRIÈRES-LE-BUISSON, (Z.A.) 1, rue des Gardes - Tél. (1) 69 20 98 45
Entre le stade d'Antony (Allende) et le stade de Verrières (Desnos)

ASSOCIATIONS

Association « Sound de Chausey »

La voile pour tous

L'association « Sound de Chausey » est née au début de cette année.

Elle a pour objet :

- de donner à ses adhérents les moyens de pratiquer la voile et de connaître toutes les obligations afférentes à cette activité ;
- de développer le goût de la navigation, de la voile et de toutes les activités qui s'y rattachent.

Son nom est celui du bateau qu'elle possède, un petit croiseur vivant, original et marin, le « Pen Duick 600 », 6 m, 4 couchettes, dont le port d'attache est Mordrec (Saint-Malo).

Adhésion : 100 F par an. Lors du prêt du bateau, participation aux frais d'entretien : 400 F pour un week-end (2 jours), 800 F pour une semaine (5 jours).

Renseignements et adhésions auprès de :

- Jean-Yves Simon, président
Tél. 43 50 98 66 ;
- Stéphanie Martineau, trésorière
Tél. 45 46 59 58 ;
- Michel Castenet, secrétaire
Tél. 60 10 69 55.



Vélo-Club Scéen

Nouveau départ

L'entraînement hivernal s'étant terminé par un temps très rigoureux, c'est avec joie que les coureurs, anciens ou nouveau, ont accueilli le début de la saison, avec une première épreuve à Gresly-Magny.

Quelques résultats

Le 1^{er} mai, Philippe Verhoogue a terminé 4^e à Saint-Martin des Champs ; le 11 mai, 6^e à la « Course des Quatre villes » sur 120 engagés cadets. Frédéric Goyeaud a également terminé ces deux épreuves.

Le 11 mai, au Prix du comité d'animation d'Igny : 150 engagés, 50 à l'arrivée ; le VCS remporte le prix d'équipe avec Fabrice Wirtzler, Christophe Lisandre, François Soun. Fabrice Wirtzler termine 4^e et 1^{er} des juniors.

Fabrice Wirtzler a été 7^e et 1^{er} junior à Draveil, 5^e et 1^{er} junior à Villiers-sur-Marne.

Christophe Lisandre s'est classé 4^e à Saint-Michel-sur-Orge et 4^e à Sermaise.

L'école de cyclisme

La section « école de cyclisme » animée par la monitrice FFCT Odette Galvaing et les dirigeants du GSLG du Plessis-Robinson, comprend 20 scolaires de 10 à 14 ans, garçons et filles.

Ces jeunes ont eu la joie de rapporter au club trois coupes gagnées dans différents rallyes.

A l'occasion d'un stage à Boissières-École (à 17 km de Rambouillet), l'épreuve consistait en trois journées complètes de randonnée en

forêt, en empruntant le nouveau réseau de pistes cyclables. La technique cycliste, la mécanique, le code de la route étaient également abordés au cours de ce stage se terminant par une épreuve dite « critérium du jeune cyclotouriste », encadrée par trois moniteurs FFCT, sous la direction de M. Richefort, conseiller technique régional. Réservée aux jeunes de 13 à 16 ans, elle a vu quatre Scéens se classer honorablement par équipes de deux, parmi 60 concurrents des Hauts-de-Seine : Lionel Dubray, Yvon Guillaume, 12^e ; Jérôme et Emmanuel Chateau, 14^e.

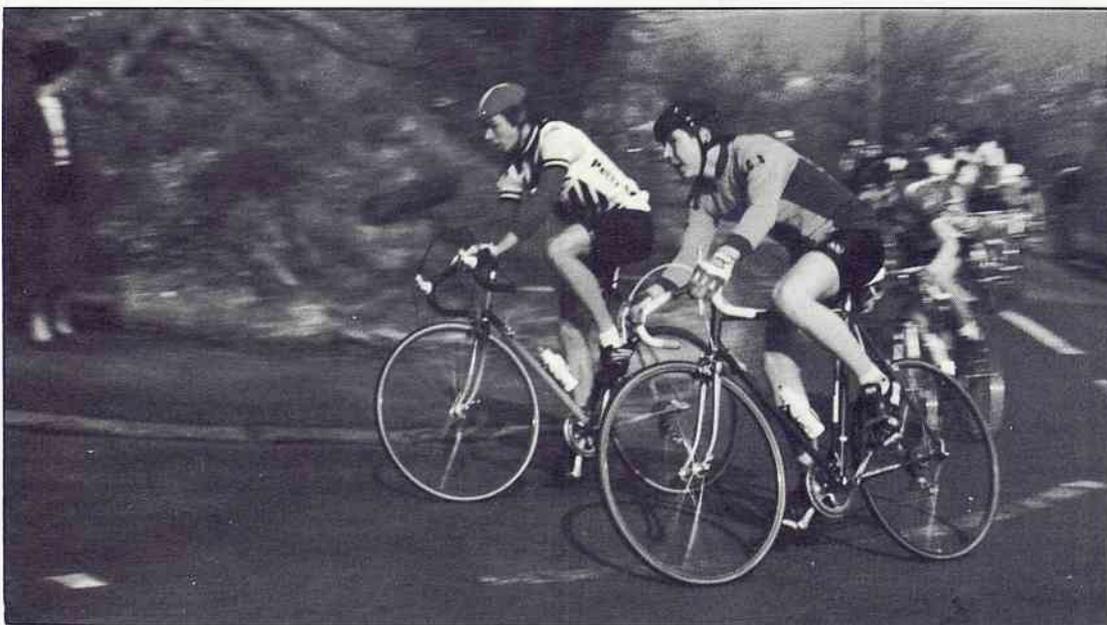
Bravo donc à nos valeureux coureurs et à nos courageux scolaires.

Les membres du bureau du VCS, les coureurs, les scolaires et les animateurs du CSLG remercient les généreux donateurs qui, par leur participation, permettent au club de fonctionner et de progresser. Les coureurs en particulier ont à cœur de rapporter des victoires au prix d'équipes sous les couleurs bleu et jaune de notre bonne ville de Sceaux.

A noter ; il y aura un deuxième stage de l'école de cyclisme VCS/CSLG ; les jeunes cyclistes intéressés, garçons ou filles, peuvent s'adresser aux responsables du club :

- Lolo Berger, président. Tél. 46 61 22 01 ;
- Gérard Wirtzler, secrétaire et directeur sportif. Tél. 47 02 07 27.
- Odette Galvaing, monitrice. Tél. 39 46 23 32.

Dernière minute : Fabrice Wirtzler, champion des Hauts-de-Seine.



PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS

Edouard DESJONQUERES

15, rue du Colonel-Fabien — 92160 ANTONY - Tél. 46.66.87.86

à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony

ARBRES. CONIFERES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

A.ORTIN.

ANCIENNEMENT GELIN.

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION

INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

15, av. Georges-Clemenceau
92330 SCEAUX ☎ 46.61.17.67

ASSOCIATIONS

Compagnie d'arc de Sceaux

Bien qu'encore incomplets, nos résultats en compétitions de tir à l'arc présentent des scores de niveaux élevés contribuant au renom de notre compagnie. Parmi nos heureux représentants, Jean-Claude Frémaux s'est classé 27^e en fédéral niveau national, en championnat de France indoor ; il a été également sélectionné en interdépartemental fédéral, tir (30 et 50 m), il a remporté trois concours en salle à Châtillon, Morsang et Rueil, il s'est qualifié pour le championnat de France fédéral de Villeurbanne et sort vainqueur du concours de Chartres Fita catégorie 2 (les tirs Fita sont des tirs sur quatre distances : 30, 50, 70 et 90 m).

Brigitte Frémaux s'est classée 16^e au même championnat de France indoor, elle est également qualifiée en sélection interdépartementale fédérale 30 et 50 m, elle obtient une autre qualification fédérale et une qualification championnat de France sur les deux requises, elle est première en salle à Viarme, fait 3^e au Fita de Tourcoing et remporte le Fita de Rueil avec le titre de championne départementale. Michel Derouard obtient deux qualifications de ligue et prend la 3^e place en catégorie promo Fita. Jacques Brenn passe de promotion en catégorie 3, Michel Derouard et Jean-François Dourneau passent de promotion en catégorie 4. Et, pour terminer, deux de nos jeunes, Alexandre Figuières et Robin Leguy obtiennent chacun une qualification de ligue. Bravo à tous pour ces performances et surtout bonne continuation.

Alain Gerbaud



Ces coupes seront remises aux vainqueurs de chaque catégorie lors d'une compétition de tir départementale.

Centre Social et Culturel des Blagis

Vacances

Pour les enfants de 7 à 13 ans.

Du 15 au 29 juillet 1986, le CSCB propose à 15 jeunes, filles et garçons, de 16 à 18 ans, de partir dans un village de la Vienne, à 25 km de Poitiers. Sur place, le temps d'animation sera partagé entre l'organisation de la vie en collectivité, un échange de services avec la commune d'accueil (aménagement d'une aire de repos en bord de rivière, montage d'une fête communale) et les loisirs. Renseignements au CSCB. S'adresser à Gilles Eschaut au 46 60 51 18.

Animations

Dans la continuité du mercredi plein air, le CSCB organise, du 1^{er} au 11 juillet, des animations pour les 7/13 ans. Le programme est à disposition du public depuis fin mai. Venez le retirer au CSCB.

En vrac

- Le CSCB vous offre un nouveau service : une photocopieuse équipée d'un monnayeur est installée à l'accueil.
- En juillet et en août, les bibliothèques enfants et adultes du CSCB seront ouvertes tous les mercredis de 15 h à 17 h.
- Les activités du CSCB reprendront le 15 septembre. Vous pouvez venir vous inscrire à partir du 6 septembre. Le centre sera ouvert à partir du 1^{er} septembre.
- Pour la rentrée prochaine, le CSCB vous annonce la possibilité d'ouverture d'un atelier d'italien pour débutants, jeunes et moins jeunes. Si vous êtes intéressés, venez communiquer votre nom à l'accueil.

Le CSCB vous souhaite de bonnes vacances.

Association des Artistes Scéens

Nos activités reprendront à la rentrée, le premier mardi de chaque mois.

La première réunion aura lieu le mardi 7 octobre 1986.

Bonnes vacances à tous ; travaillez bien en vue de notre exposition d'automne (œuvres sur papier).

Renseignements :

Mme Molina, tél. 43 50 58 85.

Les Gémeaux

Le cinéma va clôturer cette saison Gémeaux par la projection de trois grands films : *37°2 le matin*, *Le gardien de la nuit* et *Maine Océan*. Dernière séance le 1^{er} juillet.

L'année du renouveau

85-86 aura été l'année du renouveau aux Gémeaux. Une nouvelle équipe, réunie autour de Françoise Letellier, vous a proposé un parcours sur les chemins de la création contemporaine. Certains paysages artistiques étaient familiers aux Gémeaux, d'autres moins. Chacun a pu admirer, de son point de vue, l'étendue et la richesse de l'art contemporain.

Les premiers chiffres que nous avons sur cette saison montrent que vous avez été très nombreux à nous accompagner : 3 000 adhérents et 30 000 spectateurs.

Vous avez inauguré le Sceaux What ! Un club qui a pris tout de suite sa place parmi les meilleurs lieux jazz « parisiens ».

Vous avez suivi avec fidélité les 5^e rendez-vous chorégraphiques, précédés d'une soirée danse prestigieuse, avec Karol Armitage.

Deux événements cinéma (L'Inde à Sceaux et 15 jours très animés, hommage au Festival international d'Annecy) vous ont séduit, et ont pimenté l'année cinématographique des Gémeaux.

Le théâtre d'animation, d'ombres, d'objets, avec des mises en scène de grands classiques comme *Dante*, *Faust*, ont été les premiers contacts avec un monde théâtral original, à découvrir.

Autre nouveauté 85-86, l'ouverture d'une véritable galerie Arts plastiques aux Gémeaux. Plusieurs expositions de peintres contemporains l'ont déjà honorées de leurs toiles : Cueco, Lewandowski, Léocat...

Le jeune public n'a pas été oublié. Nombreuses furent les sorties scolaires tout au long de l'année. La dernière en date fut en chansons avec Mamemo.

En piste pour 87 !

Les Gémeaux rouvriront leurs portes le lundi 8 septembre pour une saison 86-87 décidée à vous surprendre et à vous intéresser.

Dès le début du mois de septembre, vous serez informé de l'ensemble des grands moments de cette saison : variétés, théâtre, jazz, danse, cinéma, arts plastiques.

Françoise Letellier et toute l'équipe des Gémeaux vous souhaitent de bonnes vacances. A très bientôt.

DÉCORATEUR MAÎTRE D'ŒUVRE • jean-louis perveaux

Transformation • Rénovation • Aménagement • Conseil

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 47.02.20.60

AGENCEMENT
COMPLET
D'APPARTEMENTS

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Mini-stages d'été

Ces stages hebdomadaires s'adressent en priorité aux jeunes de 11 à 17 ans. Ils permettent de découvrir une technique ou un sport et de participer à deux sorties-animations proposées chaque semaine.

Les jeunes intéressés peuvent choisir parmi une dizaine de propositions de stages (voir ci-dessous) jusqu'à mi-juillet.

Inscriptions aux jours et heures d'ouverture de la MJC.

Participation forfaitaire aux frais : 230 F par semaine (encadrement, matériel et animations compris).

• Activités artisanales ou d'expression :

- dessin peinture,
- peinture sur soie,
- expression théâtrale,
- bande dessinée.

• Activités scientifiques et techniques :

- photo,
- vidéo,
- électronique,
- informatique.

• Activités sportives et corporelles :

- tennis,

- tennis de table,
- danse american jazz.

• Animations prévues :

samedi 28 juin : visite des égouts de Paris (après-midi) ;

mercredi 2 juillet : journée d'initiation à l'escalade à Fontainebleau ;

samedi 5 juillet : le nouveau musée Grévin des Halles ;

mercredi 9 juillet : le musée du Cinéma (cinémathèque) ;

samedi 12 juillet : une journée à la plage de Vil-lènes.

Ces sorties-animations sont réservées en priorité aux jeunes inscrits dans un mini-stage d'été.

Elles peuvent éventuellement être ouvertes aux autres en fonction des places disponibles et moyennant une participation financière.

Réservations et renseignements : auprès du bureau d'accueil de l'animathèque-MJC, 21, rue des Écoles à Sceaux — Tél. 43 50 05 96 :

- du lundi au vendredi de 9 h à 22 h sans interruption,
- samedi et vacances scolaires : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Horaires d'été : à partir du lundi 23 juin et jusqu'au vendredi 11 juillet, du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Concours de peinture des enfants

L'animathèque-MJC a organisé un concours de peinture ouvert à tous les enfants âgés de 7 à 13 ans, rassemblés au sein d'un atelier, d'un centre ou d'une école.

Parmi les 120 participants, 30 ont été retenus pour participer à la finale qui s'est déroulée à la MJC le mercredi 16 avril après-midi.

Nous avons le plaisir de vous communiquer le nom des heureux finalistes :

Catégorie des 10/13 ans :

Grégory Cauzot,
Thomas Bonnard,
Thibault de la Grange.

Catégorie des 7/9 ans :

Fabien Daireaux,
Élodie Bastide,
Arnaud Bayle.

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation et leur concours au bon déroulement de ce jeu les écoles primaires des Blagis, du Petit Chambord et de Jeanne d'Arc.

L'annonce des résultats et la remise des prix s'est déroulée le mardi 20 à 18 h, lors de l'inauguration officielle de l'exposition des travaux d'enfants, en présence des représentants de la municipalité, des groupes scolaires participants et de l'animathèque-MJC.



Indusart Studio

Daensité

Stage de danse pour débutants jeunes et adultes Stage de relaxation coréenne à Valence

L'association scénée Daensité qui propose toute l'année aux habitants de Sceaux et de sa région des activités de danse et de yoga, organise deux stages.

Stage de danse

5 jours : du 30 juin au 4 juillet ou du 25 au 29 août.

A raison de 4 heures par jour, dans une salle agréable située à 100 m du lycée Lakanal, ce stage propose aux débutants jeunes et adultes et à tous ceux et celles qui voudraient s'initier, une activité de danse stimulante, axée sur la maîtrise du corps et du déplacement, la libération de l'expression, la détente et l'écoute de la musique.

Le stage sera animé par Jacqueline Millon qui enseigne la danse classique et contemporaine depuis 15 ans, parallèlement à un travail de création chorégraphique.

Renseignements et inscriptions :
tél. 47 02 58 92

Stage de relaxation coréenne

6 jours : du 11 au 16 août.

Dans une grande demeure provençale de la région de Valence, ce stage propose à tous ceux et celles qui cherchent à se remettre en forme des activités axées sur la détente, la relaxation et la conscience du corps.

Le stage sera animé par Nathalie Cartier qui enseigne le yoga, la gymnastique consciente et le shiatsu depuis 10 ans.

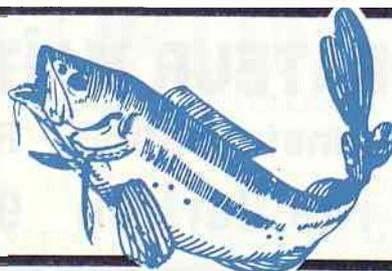
Renseignements et inscriptions :
tél. 47 02 04 76

Toute l'année, l'association Daensité propose des cours de danse classique ou contemporaine à Sceaux, de yoga, de gymnastique consciente et de shiatsu à Fontenay-aux-Roses. Pour les renseignements, même numéro de téléphone.



poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 43.50.08.24

ASSOCIATIONS

Associations de Saint-Vincent de Paul

Le dimanche 27 avril dernier, les deux associations scéens de Saint-Vincent de Paul « les Confrères » et « les Équipes », tenaient leur séance récréative annuelle, dans la grande salle de l'ancienne mairie.

Comme chaque année, un public fidèle, largement composé de personnes du troisième âge, assistait à cette réunion amicale. Pendant quelques heures devait se dérouler un programme bien rempli. Du côté spectacle, furent d'abord projetés deux films documentaires, aimablement prêtés par l'ambassade du Canada. Le premier présentait des prouesses impressionnantes d'alpinisme sur des parois glacées, tandis que le deuxième, plein d'humour, faisait revivre les riches heures des grands cirques d'autrefois, à travers l'aventure de « l'homme le plus fort du monde ».

Après le cinéma, le clou du spectacle fut assurément, comme chaque année, une brillante démonstration des danseurs de la Maison des Jeunes et de la Culture. Les vingt membres de ce groupe sympathique exécutèrent, pour le plus grand plaisir de l'assistance, un programme agréablement varié, emprunté aux provinces françaises et étrangères.

Ajoutons que ces moments de spectacle furent ponctués et par le tirage d'une tombola qui récompensa de nombreux gagnants et, moment toujours attendu, par un généreux goûter.

M. le maire de Sceaux et Mme Ringenbach ont manifesté leur sympathie au public et aux organisateurs en assistant à la plus grande partie de la séance.

Une fois de plus, divertissement et convivialité ont été appréciés par l'assistance qui s'est dispersée dans l'optimisme en pensant à la séance de l'année prochaine.

Association pour l'enseignement moderne de la guitare classique

Pour la deuxième année, l'association ouvrira ses portes en septembre.

Pourquoi « enseignement moderne » ? Parce qu'une pensée pédagogique moderne, soutient l'action de l'association, offrant ainsi un accès plus facile à la guitare à ceux qui aiment cet instrument.

Cours ouverts aux enfants et aux adultes. Enseignement de groupe au début. Musique d'ensemble. Solfège pour les débutants.

Renseignements : tél. 47 02 22 18.

M. Ayache

Union des Commerçants et Artisans de Sceaux

« Moi j'achète à Sceaux »

Journées organisées par l'UCAS

Une réussite, cette animation commerçante dans le centre de Sceaux : des clients heureux de l'ambiance de fête, une sonorisation agréable, le traditionnel petit train circulant toujours « complet » pour la joie des petits et des grands, un jeu ouvert à tous, des commerçants satisfaits du succès de leurs efforts...

Malgré un froid inhabituel pour la saison, on note un grand taux de participation. Les promeneurs étaient nombreux et les acheteurs, conquis par le climat général et attirés par le grand jeu proposé, allaient de boutique en magasin pour faire tamponner les dix cases de leur carte. L'exceptionnelle qualité des prix donnait à chacun le secret espoir de se compter parmi les gagnants...

La fête se clôtura brillamment lors de la remise des prix, le mardi 10 juin en soirée, chez



M. Durand (pâtisserie Colbert), en présence de M. Oheix, maire adjoint. C'est le jeune Wassim Beji qui gagna le voyage en Grèce pour deux personnes, tandis que Mme Delaigue emportait un splendide téléviseur couleur et que M. Fumée se voyait octroyer un magnétoscope VHS. Quelques instants d'amitié et de chaleur confraternelle pendant lesquels on évoque les bons souvenirs de ces trois jours joyeux : le bilan est positif et l'on se promet de recommencer.

Le bureau de l'UCAS

Association de parents d'élèves FCPE

Collège et lycée Marie-Curie : une rentrée 1986-87 qui s'annonce difficile

Malgré différentes actions engagées par les parents d'élèves FCPE du collège et lycée Marie-Curie :

- motions au conseil d'administration,
- assemblée de parents d'élèves,
- délégation au rectorat,
- intervention de la municipalité de Sceaux au rectorat,

— demande de rendez-vous des enseignants, aucune heure supplémentaire n'a été attribuée à notre établissement. Cette demande paraît d'autant plus justifiée que le coefficient heure/élève est un des plus bas du bassin de formation.

Des moyens supplémentaires permettraient d'assurer dans de bonnes conditions les enseignements tant optionnels qu'obligatoires. Nous devons exiger des moyens pour permettre d'améliorer les conditions d'enseignement de notre établissement.

Les parents d'élèves FCPE

Lions Club de Sceaux

Sprint dans la dernière ligne droite...

Succès total de la tombola : grâce à la générosité de Gilles Fabre, du club de Lunéville, qui a offert au club de Sceaux une merveilleuse toile d'une grande valeur, mais aussi à la solidarité que ce geste a suscitée dans les clubs (notamment à Marly-le-Roi, Asnières, Lunéville, Reims et même Brühl, RFA) et à la motivation de certains membres du club de Sceaux, cette souscription a rapporté 30 000 F pour les œuvres sociales.

Le tirage a eu lieu le 28 mai à l'ancienne mairie en présence de M. Ringenbach, maire de Sceaux et membre d'honneur du Lions Club, de Gilles Fabre, le peintre et généreux donateur,



de sœur Marthe Laporte, assistante sociale des Hauts-de-Seine, ainsi que d'une nombreuse assistance.

C. A.

Liste des numéros gagnants : 0043 - 0209 - 0290 - 0332 - 0433 - 0450 - 0780 - 0869 - 0914 - 1135 - 1186 - 1453 - 1508 - 1894 - 2129 - 2167 - 2215 - 2438 - 2451 - 2679 - 2764 - 2766.

entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 43.50.17.29 +

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Nécrologie

L'association déplore la perte de l'un de ses anciens de la guerre 14-18. Émile Dormoy était né en 1898 à Paris et il habitait Sceaux, 112, rue Houdan. Il avait été mobilisé avec sa classe le 17 avril 1917, dans le génie-aviation. Après un séjour dans la zone des armées sur le front français, il avait été rattaché au 2^e corps italien. Puis, après le 11 novembre 1918, il avait participé à des opérations dans les pays baltes et en Haute-Silésie. Il avait obtenu la croix du combattant, la médaille interalliée, la médaille de Haute-Silésie et une distinction italienne. Il était lieutenant de réserve hors-cadres.

L'expression de nos regrets et de nos condoléances émues ont été adressées à Mme Dormoy ainsi qu'à sa famille.

Récompense

Notre ami Stanislas Piotrowski, administrateur de l'association, vient de se voir attribuer

la croix du combattant volontaire. Nous l'en félicitons vivement et en sommes heureux pour lui et pour la 363^e section des médaillés militaires, dont le siège est à Sceaux, et qu'il préside activement comme chacun se plaît à le reconnaître.

Croix du combattant de l'Europe

Lors de l'assemblée générale du 12 janvier, il avait été porté à la connaissance des adhérents que tout titulaire de la carte du combattant pouvait se voir attribuer la croix du combattant de l'Europe, instituée par la confédération européenne des anciens combattants, reconnue par le Conseil de l'Europe avec statut consultatif.

Nous sommes en mesure d'indiquer les modalités d'attribution par l'organisme sus-nommé :

— seules les associations d'anciens combattants dûment déclarées auprès des préfetures ont qualité, sous leur responsabilité, pour proposer leurs adhérents ;

— les dites associations doivent faire remplir par les pétitionnaires une demande sur un formulaire fourni par la confédération à titre onéreux ;

— après décision, les notifications d'attribution sont adressées directement à l'association ayant parrainé le candidat ;

— les frais, à la charge des demandeurs sont les suivants :

• pour une croix grand modèle avec diplôme : 185 F,

• pour un modèle réduit : 150 F,

— en outre, et pour les croix grand modèle uniquement, **une contribution volontaire est exigée (!)** pour un montant minimum de 120 F.

Nous signalons toutefois que l'Union fédérale de l'Île-de-France, à laquelle nous sommes rattachés, nous a spécifié que cette décoration n'ayant pas de caractère officiel, ne peut être portée dans les cérémonies. Il importe donc que chacun se détermine en toute connaissance de cause.

Les adhérents que cette question intéresse sont invités à se faire connaître au président : Georges Brizou, 14, rue du Général-de-Gaulle, 92290 Châtenay-Malabry. Les frais d'acquisition des formulaires seront supportés par l'association et la procédure sera mise en marche si le nombre de demandeurs atteint le nombre minimum de 5.

Joie et santé

Séjours été 86

Certains d'entre vous ont déjà organisé leurs vacances. D'autres cherchent encore une organisation pour y inscrire leurs enfants.

L'association « Joie et santé » a programmé deux séjours pour filles et garçons de 8 à 16 ans du 5 juillet au 27 juillet et du 2 août au 25 août.

Le centre de vacances est situé au château de Mieugy, au pied du Grand Colombier, près d'Annecy et de Genève. La région se prête parfaitement aux promenades à bicyclette, moyen idéal pour découvrir la nature, mais ce n'est pas notre seule activité : foot, tennis, natation, jeux de piste, tennis de table... et informatique, labo photo et montage de films vidéo.

Quelques places sont encore disponibles.

Les parents peuvent bien sûr venir voir les enfants quand ils le veulent.

Cette colonie familiale a été fondée par l'abbé Emanuelli, il y a 45 ans, et continue sa tradition avec les descendants des anciens colons.

Pour tout renseignement complémentaire : tél. 46 60 30 23, siège : 6, rue Jean-Masché.

Association des Médaillés militaires (363^e section)

ASSOCIATION DE L'ORPHELINAT ET DES OEUVRES DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Résultats du tirage de la tombola du 25 avril 1986

Gros lots

les billets portant les numéros suivants gagnent :

116.660 Une voiture « Renault Super 5 »
 034.265 Un lave-vaisselle
 103.263 Un lave-linge
 108.977 Un réfrigérateur
 022.326 Une caméra
 041.483 Un cycle « Lejeune »
 098.290 Un cycle « Lejeune »
 016.197 Un cycle « Lejeune »
 041.105 Un cycle « Lejeune »
 088.270 Un cycle « Lejeune »
 110.034 Une caisse de 6 bouteilles « Haut-Médoc »
 081.335 Une caisse de 6 bouteilles « Haut-Médoc »
 077.512 Une caisse de 6 bouteilles « Haut-Médoc »
 081.366 Une eau de toilette « Miss Dior »
 137.670 Une eau de toilette « Miss Dior »
 117.069 Une calculatrice
 040.711 Une calculatrice
 007.018 Une calculatrice
 066.713 Une eau de toilette « Eau Sauvage »
 035.297 Une eau de toilette « Eau Sauvage »
 070.636 Une eau de toilette « Eau Sauvage »
 127.683 Un réveil « Japy »
 035.684 Un réveil « Japy »
 147.201 Un réveil « Japy »
 083.589 Un service à fondue
 055.565 Une eau de toilette « Dioressence »
 098.783 Une eau de toilette « Dioressence »
 147.678 Une eau de toilette « Diorissimo »
 143.448 Une eau de toilette « Diorissimo »
 087.175 Une eau de toilette « Diorissimo »
 110.276 Un plat décoratif
 010.486 Un plat décoratif

137.653 Un plat décoratif
 117.097 Un plat décoratif
 136.447 Un plat décoratif
 145.469 Un plat décoratif
 031.538 Un plat décoratif
 136.431 Un plat décoratif
 135.628 Un plat décoratif
 009.183 Un plat décoratif
 148.225 Un plat décoratif
 096.075 Un plat décoratif
 046.536 Un plat décoratif
 004.178 Un plat décoratif
 048.709 Un plat décoratif
 068.832 Un plat décoratif
 091.544 Un plat décoratif
 027.139 Un plat décoratif
 003.694 Un plat décoratif
 135.072 Un plat décoratif
 074.086 Un plat décoratif
 108.360 Un plat décoratif
 080.558 Un plat décoratif
 128.079 Un plat décoratif
 052.118 Un plat décoratif

1 650 lots attribués aux billets se terminant par les chiffres suivants :

Première catégorie :
 — 150 coffrets mouchoirs 867
 Deuxième catégorie :
 — 150 vases cristal d'Arques 644
 Troisième catégorie :
 — 150 porte-céqueurs 163
 Quatrième catégorie :
 — 150 porte-clés 443
 Cinquième catégorie :
 — 150 albums photos 531
 Sixième catégorie :
 — 150 cadres CADERAP 151
 Septième catégorie :
 — 150 cendriers 143
 Huitième catégorie :
 — 150 répertoires téléphoniques 469
 Neuvième catégorie :
 — 150 cubes photos 958
 Dixième catégorie :
 — 150 range-cassettes TOPODIS 175
 Onzième catégorie :
 — 150 lots savonnettes 283

pépinières
CROUX

tél. 46 61 04 06

46, rue de Châteaubriant
 92290 CHATENAY-MALABRY

achetez
 au producteur !

vente de plantes
 de Terre de bruyère

COMMUNIQUÉS

Fermeture annuelle :

des pharmacies

- Pharmacie GAILLOT, 127, rue Houdan : du 1^{er} au 17 août.
- Pharmacie LAVERDET, 106, rue Houdan : du 13 juillet au 10 août.
- Pharmacie LEBLANC, 51, rue de Bagneux : ne ferme pas.
- Pharmacie PHAN DUYEN, 43, rue des Coudrais : du 3 au 24 août.
- Pharmacie PIQUET-KUNTZ, 144 bis, avenue du Général-Leclerc : du 1^{er} au 31 août.
- Pharmacie THIEBAUT, 7, avenue des Quatre-Chemins : du 12 au 31 août.
- Pharmacie VARIN, 45, rue Houdan : du 10 au 31 août.

des boulangeries

Quartier du Centre

- M. ANFRAY, 102, rue Houdan : du 1^{er} au 31 août.
- M. THION, 78, rue Houdan : du 4 au 25 août.
- M. DURAND, 49, rue Houdan : du 2 au 29 juillet.
- M. ROZE, 6, rue du Docteur-Berger : du 8 au 31 juillet.

Quartier Parc-Petit-Chambord

- La Nouvelle Viennoise, 135, avenue du Général-Leclerc (Bourg-la-Reine) : du 1^{er} au 29 juillet.

Quartier de Robinson

- M. HAMELIN, 1, avenue des Quatre-Chemins : du 4 au 20 août.

Quartier des Blagis

- M. DUBOIS, 17, avenue Lombart (Fontenay-aux-roses) : du 28 juillet au 1^{er} septembre.
- M. BON, Centre commercial des Blagis : du 27 juillet au 1^{er} septembre.

Le marché biologique des Quatre-Chemins/Robinson devient hebdomadaire

A partir du mois de juin, chaque dimanche matin, les produits issus de l'agriculture biologique seront présentés par les producteurs eux-mêmes et mis en vente dans la partie droite du marché couvert.

Le marché biologique est aussi un lieu de rencontres privilégié pour les parents et futurs parents désireux de s'informer sur les thèmes liés à la naissance, à l'allaitement maternel et à la communication entre parents et enfants.

Piscine des Blagis

Que se passe-t-il à la piscine ?

...Eh bien, les scolaires n'ont plus de cours, le Baby-Club et la section des « 3-5 » ans voient venir leur dernière séance, les aînés parlent de promenades organisées... Par contre, notre clientèle « public » apprécie notre horaire d'été, puisque, depuis le 1^{er} juin, la piscine est ouverte du matin au soir.

Cette période (ô combien plus calme) va être mise à profit pour effectuer les travaux de réfection des bassins : cela demandera **six semaines de fermeture, du 21 juillet au 31 août inclus.**

... Ensuite, du 1^{er} au 15 septembre, nous reprendrons l'horaire d'été... Et la rentrée sera là !...

NB : Horaire d'été : lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche de 8 h 30 à 20 h et mercredi, vendredi de 8 h 30 à 22 h (sauf fermeture 21/7-31/8).

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ouverture d'une antenne à Antony

Afin d'établir des relations de proximité aussi étroites que possible entre les ressortissants et leur Chambre de Commerce et d'Industrie, la délégation des Hauts-de-Seine de la CCIP a ouvert le 23 avril 1986 une antenne au 7, rue du Marché à Antony. Tél. 42 37 07 07.

Cette antenne est destinée à informer et conseiller les chefs et les créateurs d'entreprises (commerciales, industrielles et prestataires de services) et à les mettre en contact avec les services d'assistance de la délégation des Hauts-de-Seine.

L'antenne est ouverte tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf samedi et dimanche.

Minibus

En raison de la faible affluence à cette époque de l'année et à titre expérimental, le service de minibus sera **interrompu du 19 juillet au 17 août 1986 inclus.** Un service de substitution sera mis en place pour les personnes âgées, notamment pour la desserte du foyer-restaurant.

Permis de construire

49, avenue Georges-Clemenceau
Pétitionnaire : CAC Les Gêmeaux
Nature des travaux : aménagement intérieur
Auteur du projet : Sté DIPROFA
Permis accordé le 17 avril 1986

49, avenue Georges-Clemenceau
Pétitionnaire : CAC Les Gêmeaux
Nature des travaux : création d'une issue de secours
Auteur du projet : M. Poutaraut, architecte
Permis accordé le 17 avril 1986

110, rue Houdan
Pétitionnaire : EDF-GDF
Nature des travaux : modification de façade - accès handicapés
Auteur du projet : M. Vigneron, architecte
Permis accordé le 14 avril 1986

56, avenue de la Marne
Pétitionnaire : M. Menetrier
Nature des travaux : aménagement d'un bâtiment existant
Auteur du projet : M. Laurent, architecte
Permis accordé le 11 avril 1986

21, rue Michel-Voisin / 7 bis, rue du Lycée
Pétitionnaire : M. Rapp
Nature des travaux : extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Breton, architecte
Permis accordé le 11 avril 1986

9, rue Massenet
Pétitionnaire : Mme Blanc
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : M. Chabal, architecte
Permis refusé le 29 avril 1986

12, rue Bertron
Pétitionnaire : M. Fleury
Nature des travaux : surélévation d'un pavillon
Auteur du projet : M. Loiseau, architecte
Permis accordé le 7 avril 1986

25, avenue Jules-Guesde
Pétitionnaire : M. Diep
Nature des travaux : surélévation d'un pavillon
Auteur du projet : Atelier d'architecture Mario Norcia
Permis accordé le 29 avril 1986

OPHLM de Sceaux

Élection des représentants des locataires au conseil d'administration

Inscrits	468	
Votants	176	37,60 %
Blancs et nuls	6	
Suffrages exprimés	170	

Ont obtenu :

- liste « Union Nationale des Locataires — UNL » 103 60,59 %

Élus :

- Titulaires : MM. Le Saulnier
Lucot
- Suppléants : MM. Pié
Godia

- liste « Association Force Ouvrière Consommateurs — AFOC » 67 39,41 %

Élus :

- Titulaire : Mme Coveliers
- Suppléant : Mme Perrin



entreprise ***

BERGALET

Bureau - Correspondance

1, rue Marguerite - BP 3 - 92290 Châtenay-Malabry **Tél. 43.50.06.58**

devis gratuits

PEINTURE • PAPIER PEINT
REVÊTEMENT SOLS ET MURS

RAVALEMENT

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Recherche pour juillet une jeune fille pour garder 3 enfants turbulents, de 6, 4 et 2 ans, à la campagne (piscine), près Vernon (Eure). Écrire à Mme Ribadeau-Dumas, 6, rue Jacques-Rivière, ou téléphoner au 47 02 46 48.

Cherche personne susceptible de commercialiser un produit pédagogique dans les écoles de la région parisienne, rémunération sur commissions, posséder temps et véhicule. Tél. 47 02 91 75.

Recherche dame seule 55 à 60 ans, sérieuse et de compagnie agréable pour ménage simple, courses. Temps partiel ou complet, pour couple. Sérieuses références exigées. Tél. 43 50 72 18.

Urgent : restaurant à Sceaux recherche commis bonne présentation. Formation professionnelle demandée. Tél. 43 50 83 00, de 9 h à 15 h 30.

DEMANDES D'EMPLOI

Étudiante, 26 ans, cherche emploi temporaire juillet ou août 86. Connaissances en sténo-dactylo. Emploi de préférence médical ou paramédical. Tél. 43 50 06 77.

Jeune fille, étudiante garderait enfants pendant le mois de juillet, Paris ou banlieue. Tél. 46 61 84 30.

Étudiant en psychologie, expérience gériatrie, recherche pour l'été, travail d'assistance auprès de personnes âgées ou handicapées. Tél. 46 57 68 98.

Photographe recherche emploi à Sceaux ou environs. Tél. 43 50 75 78.

Étudiante se propose pour tenir compagnie la nuit à une personne âgée ou pour garder des enfants la nuit. Tél. 47 35 30 83 ou (16) 86 47 46 04.

Lycéenne cherche emploi pendant les périodes scolaires, accepterait remplacements ou extras pendant le week-end. Tél. 46 60 52 79 (le matin).

Jeune homme 15 ans 1/2, études envisagées instituteur, disponible vendredi soir, samedi soir, dimanche la journée, libre également en août. Tél. 46 31 97 71.

IMMOBILIER

Le service social étudiants recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'IUT de Paris-Sceaux, de la faculté de Droit de Sceaux, etc., des logements pour la prochaine rentrée universitaire 1986-87. Les offres sont à adresser : par lettre, service social des étudiants IUT de Paris-Sceaux, 8, avenue Cauchy, 92330 Sceaux ; par téléphone, 46 60 06 83 (poste 70), le mercredi et le jeudi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Homme, 37 ans, recherche location petit 2 pièces ou grande chambre équipée (sdb-cuisine), Sceaux, Fontenay, Châtenay ou Bourg-la-Reine. Tél. 46 61 91 88 ou 43 50 67 48. M. Deglane.

A louer beau 4 pièces à 3 mn RER Fontenay-aux-Roses, libre le 1^{er} août. Tél. 46 60 55 27.

Urgent, cherche à louer 2/3 pièces à Sceaux ou environs. Tél. 46 60 84 23 ou 43 50 77 61.

A louer studio 3 à 4 personnes, L'Alpe-d'Huez, 800 F la semaine. Tél. 39 46 96 96, poste 426.

Particulier vend à Fontenay-aux-Roses, centre ville, maison exposée plein sud, entièrement rénovée, 210 m² utiles, 7 pièces + terrasse, cave, garage, isolation thermique, double vitrage, prix : 1 980 000 F. Tél. 46 60 67 02.

A vendre, limite Robinson-Châtenay, vallée aux Loups, F4 parfait état, 1^{er} étage, sud, 66 m², comprenant : entrée + penderie, cuisine, séjour double, 2 chambres, salle d'eau, W-C, prix : 540 000 F. Tél. (16) 48 26 76 66.

A vendre à Châtenay, quartier résidentiel, à 800 m du métro Robinson, appartement 106 m², double living 40 m², 3 chambres, salle de bains, salle d'eau, cuisine équipée, balcon 25 m², box, prix : 1 400 000 F. Tél. 46 60 18 82 ou 46 61 93 80, après 18 h.

A louer F2 neuf, Ribourel, meublé neuf, à 150 m de la mer à Marseillan-Plage, entre Sète et le Cap-d'Agde. Tél. (16) 67 27 91 95.

A vendre, 4 pièces 82 m², rdc surélevé, près RER. Lycée, tennis, piscine dans petite résidence arborée. 720 000 F à débattre. Tél. 47 02 72 11.

Jeune couple marié, fonctionnaires, recherche urgent, appartement 2 pièces à Sceaux ou les environs. Tharrault-Lescene. Tél. 46 60 52 05.

Jeune femme cherche à louer centre Sceaux studio ou 2 pièces. Tél. 43 50 19 96 (répondeur) ou à partir de 21 h 30.

Jeune homme cherche achat petit appartement ou studio lumineux sur Sceaux ou Bourg-la-Reine. Travaux d'aménagement acceptés si prix en rapport. Tél. 46 60 20 49 (à partir de 19 h).

Particulier à particulier achète à Sceaux villa bien située, 3/4 chambres, terrain. Tél. 46 60 54 30.

Jeune femme fonctionnaire cherche à louer appartement 2 pièces à Sceaux ou environs à proximité RER, prix maximum 3 000 F, charges comprises. Tél. 46 60 28 02.

Particulier achète rapidement à Sceaux ou environs, appartement 4 pièces minimum ou terrain, pavillon, étudierait aussi viager libre ou partiellement occupé, deux salaires stables. Écrire : Escarment 7, allée H.-Boucher, 93270 Sevran. Tél. 43 83 82 38.

Dame très sérieuse cherche appartement à louer, Sceaux et environs, 2 pièces, cuisine, salle de bains, avant fin juillet. Tél. 46 60 25 54, après 19 h.

A vendre appartement 2 pièces, 300 m RER Robinson, 43 m² + balcon 8 m². Très calme, ascenseur et interphone, orientation sud-ouest, chauffage électrique, cave et parking numéroté. Prix 480 000 F. Tél. 47 02 67 47, après 19 h 30.

VENTES

Particulier vend 2 CV4 de 1975. 65 000 km. Bon état mécanique. Tél. 43 50 67 48 après 20 h.

A vendre BX 16 RS, beige intérieur marron, octobre 83, modèle 84, 65 000 km, première main, pot et pneus neufs, prix : 39 000 F. Tél. 43 50 37 51.

A vendre Fiat 126 rouge, modèle 80, 40 000 km, très bon état, prix : 10 000 F. Tél. 47 02 77 81.

Vends 4 roues équipées jantes alu 13 pouces X 5 1/2 J, type Michelin TRX — 4 trous (VW-BMW-Audi) avec pneus taille basse 190/55 X

365, prix : 2 500 F à débattre ; 2 roues de Golf GTI très peu usées 175/70 x 13, prix : 1 000 F à débattre. Tél. 46 60 73 78.

A vendre un appareil photo Agfa Optima Sensor, flash électronique et cellule incorporée 24 x 36, objectifs 2,8 et 40, très bon état, garanti jusqu'à septembre 86, prix : 300 F. Tél. 46 60 72 02.

A vendre caméra vidéo couleur Pathé-Marconi, mai 81, bon état, prix : 1 700 F. Tél. 46 60 20 49.

Pour collectionneur, vends voiture Vespa 400 1961, prix 6 000 F. Tél. (16) 83 97 00 86 (à partir de 19 h).

Cause changement de matériel, vends 10 bandes magnétiques Scotch Ø 18 cm, durée 730 m, prix réel 90 F chaque, prix de vente 35 F à débattre. Tél. 43 50 09 74 (à partir de 20 h).

Vends récepteur radio LW.MW.SW (46 à 176 MHZ), dont la FM et VHF (430 à 470 MHZ), affichage digital, signal mètre, commutateur large bande, équipé du bloc B.L.V. ; table de télévision avec étagère, prix à débattre. Tél. 46 60 92 35.

A vendre chambre d'enfant rustique comprenant 1 armoire et 1 lit + matelas. Tél. 43 50 41 26 (après 18 h).

A vendre canapé convertible en lit de 140, velours dralon beige, 2 m x 1,10 m, style pullmann, très confortable, prix : 3 500 F. Tél. 46 61 13 16.

A vendre grand meuble pour living + table ronde + 6 chaises, blanc cassé, 1 500 F ; fauteuil skaï, 500 F ; divan 1 personne, blanc, 250 F ; lit 1,20 m, tête et couvre-lit style Louis XV, 1 000 F ; miroir ovale doré. Tél. 46 60 63 85 (le matin).

Vends bijoux en or 18 carats, motif nœud entrelacé : 1 bracelet, 1 collier, 1 bague, prix : 2 300 F à débattre + boucles d'oreilles en or (jaune, rose, gris), motif demi-créole, prix 1 100 F à débattre. Tél. 46 60 73 78.

A vendre 4 miniatures encadrées, peintes sur panneau d'acajou, représentant des bouquets de fleurs, style fleurs flamandes du XVII^e siècle, prix intéressant. Tél. 47 02 38 98.

A vendre, chambre à coucher merisier massif, style directoire, comprenant armoire 3 portes, lit 140, chevet. Tél. (heures de bureau) 39 46 96 96, p. 232/218.

DIVERS

Recherche flash Minoita 360 PX/X700, faire offre en téléphonant au 46 60 24 56 (après 19 h 30).

Donne setter irlandais, femelle, pure race, 2 ans 1/2, vacciné, souhaite pour elle jardin et affection. Tél. 46 60 66 38 (le soir ou le week-end).

Achèterais parc enfant, entourage filet. Tél. 46 60 92 35.

Conducteur Honda-Prélude recherche témoin de l'accident survenu le lundi 7 avril à 9 h 00, à l'angle de la rue des Imbergères et de la rue Florian, à la suite de la manœuvre arrière d'une Renault Fuego qui, pour stationner rue Florian, a reculé sans s'assurer de la présence d'un autre véhicule. Tél. 43 50 05 96. Merci.

santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS	
JUILLET	Dimanche 6	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan 46 61 19 93	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, av. du Gal-Leclerc 46 61 08 52	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévisse 46 60 16 66
	Dimanche 13	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 46 61 16 05	M. VARIN 45, rue Houdan 46 61 00 91	Mme LE MERRER (à Châtenay) 8, rue Garros 47 02 11 81
	Lundi 14	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay 43 50 80 19	M. VARIN 45, rue Houdan 46 61 00 91	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 46 61 26 61
	Dimanche 20	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan 46 61 19 93	M. MARTIN (à Bourg-la-Reine) 41, bd Carnot 46 63 07 95	Mme VIEL 13, av. Franklin-Roosevelt 46 61 13 00
	Dimanche 27	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 46 61 16 05	Mme PHAN DUYN 43, rue des Coudrais 47 02 40 44	Mme MERCIER 10, av. Jean-Perrin 43 50 13 93
AOÛT	Dimanche 3	Dr BRIDEY 4, place du Gal-de-Gaulle 43 50 88 41	M. VICCA (à Bourg-la-Reine) 56 bis, av. du Gal-Leclerc 46 63 08 27	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 46 60 05 93
	Dimanche 10	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 40 11 63 26	M. THIEBAULT 5, av. des Quatre-Chemins 46 61 16 12	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 46 61 26 61
	Vendredi 15	Dr BRIDEY 4, place du Gal-de-Gaulle 43 50 88 41	M. LEBLANC 51, av. de Bagneux 46 61 10 59	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévisse 46 60 16 66
	Dimanche 17	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 43 50 07 74	M. LAVERDET 106, rue Houdan 46 61 00 62	Mme GALAND 21, rue Houdan 47 02 24 23
	Dimanche 24	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 47 02 95 67	M. SIMON-MISCOPEIN (à Bourg-la-Reine) 15, av. du Gal-Leclerc 46 65 08 59	Mme LE MERRER (à Châtenay) 8, rue Garros 47 02 11 81
	Dimanche 31	Dr HASSID 68, rue des Chêneaux 46 60 00 53	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, av. du Gal-Leclerc 46 61 80 80	Mme MERCIER 10, av. Jean-Perrin 43 50 13 93
SEPT.	Dimanche 7	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 46 61 16 05	M. LUPORSI (à Bourg-la-Reine) 96, av. du Gal-Leclerc 46 63 05 56	Mme VIEL 13, av. Franklin-Roosevelt 46 61 13 00
	Dimanche 14	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay 43 50 80 19	M. PIQUET-KUNTZ 144, av. du Gal-Leclerc 43 50 03 00	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 46 60 05 93

Le docteur Elisabeth ROTH, stomatologiste, vous informe de l'ouverture de son cabinet dentaire, 3, place du Général-de-Gaulle. Tél. 46 83 02 07 (le cabinet restera ouvert pendant les vacances d'été).

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17
	43 50 27 02
POMPIERS	18
	47 02 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	42 05 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICALE	15
(Centre 15)	
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	47 76 25 42
(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)	
AMBULANCES JOUR ET NUIT	46 31 69 22
(Service municipal)	
GAZ (Service d'urgence)	46 60 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	47 35 54 90
TAXIS :	
— Sceaux	43 50 00 00
— Bourg-la-Reine	46 61 00 00
— Fontenay-aux-Roses	46 60 24 10
SNCF (Renseignements)	42 61 50 50

En ameublement :
Les meilleurs produits = Longs délais
n'hésitez pas !

Profitez de JUILLET-AOÛT pour confier à
A. Herbomel, vos phantasmes quels qu'ils soient
pour l'équipement de votre maison.

à **BOURG-LA-REINE**

72/81, bd du Mal-Joffre (N 20) - Tél. 46 61 32 77

avec LE « MEILLEUR » DE LA SÉLECTION

ROCHE BOBOIS



auquel il joint son apport personnel tant en expérience
qu'en choix de produits.

Il fera en sorte que l'ambiance de votre intérieur
(studio, salon, séjour, chambre) porte votre « griffe »

CONCESSIONNAIRE **interlübke®**
hülsta !

TENDANCE TENDRESSE : LES PASTELS

ENTRE CIEL ET TERRE

18^e Festival de l'Orangerie de Sceaux

JUILLET

Samedi 12, 17 h 30

Claude Helffer, piano

Beethoven : 6^e sonate. Schubert : *Wanderer Fantasie*. Berg : *Sonate opus 1*. Bartok : *Sonate*. Schönberg : *Klavierstücke opus 11*.

Dimanche 13, 17 h 30

Orchestre baroque d'Île-de-France

Direction Jacques Frisch.

Schmelzer, Fux, Wagenseil, Haydn, Salieri, Mozart (en co-production avec le Festival de l'Île-de-France).

Lundi 14, 17 h 30

Beni Schmid an Co. Violons, guitare, basse, percussion.

Musique viennoise. Jazz classique.

Samedi 19, 17 h 30

Sextuor de l'Orchestre national de France

Rameau : 1^{er} concert. Mozart : *Quintette pour 2 alti K 593*. Schönberg : *Nuit transfigurée*.

Dimanche 20, 17 h 30

Arto Noras et Akiko Ebi, violoncelle et piano

Beethoven : *variations « Judas Macchabée », sonates 1, 4 et 5*.

Samedi 26, 17 h 30

Jean-Marc Luisada, piano

Beethoven : 6 *variations, opus 34*. Schumann : *Davidsbüchertänze*. Chopin : 4 *mazurkas*, 3 et 4^e scherzo.

Dimanche 27, 17 h 30

Orchestre de Chambre Jean-Walter Audoli

Mozart : *Divertimento K 137 et Adagio et Fugue*. Haydn : *Concerto pour violon*. Turina : *Pièce du torero*. Telemann : *suite « Don Quichotte »*.

AOÛT

Samedi 2, 17 h 30

Jean-Louis Haguenaer, piano

Beethoven. Liszt : 2^e *symphonie*. Debussy : *Images (2 séries)*. Betsy Jolas : *B for sonata*.

Dimanche 3, 17 h 30

Les solistes de Salzburg

R. Strauss : *Capriccio*. Mozart : *Quintette 2 alti, K 516*. Schubert : *Quintette à 2 violoncelles*.

Samedi 9, 17 h 30

Trio Tchaïkowsky, piano, violon, violoncelle

Mozart : *K 264*. Schubert : 2^e *trio*. Brahms : 3^e *trio*.

Dimanche 10, 17 h 30

Orchestre de Chambre de Transylvanie

Direction : Ion Marin.

Soliste : Jacques Vandeville, hautbois.

Bach : *Concerto pour hautbois et violon*, Telemann : *Concerto pour hautbois d'amour*. Mozart : *Divertimento en ré majeur*.

Vendredi 15, 17 h 30

Eugène Indjic, piano

Beethoven : *Appassionata*. Debussy : 5 *préludes*. Schubert : *Impromptus opus 90 n^{os} 2 et 3*. Liszt : *Mazeppa, feux follets*. Liszt. Paganini : 2 *études*.

Samedi 16, 17 h 30

Quatuor Rosamonde

Haydn : *Opus 76 n^o 1*. Schubert : *Rosamonde*. Debussy.

Dimanche 17, 17 h 30

Nadine et Leslie Wright, piano à quatre mains

Mozart : *Fantaisie K 594*. Schubert : *Fantaisie opus 103*. Brahms : *Danses hongroises n^o 5*. Fauré : *Dolly*. Liszt : *Fest-polonaise*.

Samedi 23, 17 h 30

Quatuor Sine Nomine

Mozart : *K 387*. Beethoven : 12^e *quatuor*. H. Dutilleux : *Ainsi la nuit*.

Dimanche 24, 17 h 30

Ivan Drenikov, piano

Clementi : *Sonate opus 13*. Beethoven : *Les Adieux*. Schumann : 6 *intermezzi opus 4*. Liszt : *Polonaise, Méphisto-valse*.

Samedi 30, 17 h 30

Duo Picavet, 2 pianos

Mozart : *Sonate K 448*. Liszt : *Concerto pathétique*. Brahms : 5 *valse opus 39*, *Sonate en fa majeur*.

Dimanche 31, 17 h 30

Roger Lœwenguth et Alain Sabouret, violoncelle et piano

Beethoven : *variations sur La Flûte enchantée, sonates n^{os} 2 et 3*.

SEPTEMBRE

Samedi 6, 17 h 30

Jorg Demus, piano

Mozart : *Fantaisies K 356, 397, 475, Sonate en la majeur*. Schubert : *Sonate en si bémol majeur*.

Dimanche 7, 11 h

Madalena Soveral, piano

Haydn : *Sonate n^o 31*. Beethoven : *Sonate n^{os} 31 et 32*.

Dimanche 7, 17 h 30

Régis Pasquier et Anne Queffelec, violon et piano

Beethoven : *Sonates n^{os} 1, 3, 5 dite « Le Printemps », n^o 6*.

Vendredi 12, 20 h 45

Église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine : Marie-Claire Alain, orgue

Liszt, J.-S. Bach, Pachelbel, Muffat.

Samedi 13, 17 h 30

Daniel Wayenberg, piano

Chopin : 12 *études opus 10*. Liszt : 12 *études d'exécution transcendante*.

Dimanche 14, 11 h

Quintette de cuivres des Pays de Vilaine

Gervaise, Holborne, J. Strauss, Guigou, Barboteu, M. Lys, P. Petit

Pour plus d'informations, pour réserver ou s'abonner, écrire à SMES, Saison Musicale d'Été de Sceaux — BP 52 — 92333 SCEAUX CEDEX.

Dimanche 13 juillet 1986
Rotonde du jardin de la Ménagerie

BAL DE NUIT

de 21 h à 1 h du matin

avec l'orchestre « Les Dauphins »

ENTRÉE GRATUITE